

ANNEXE V AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL / APPENDIX V TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE

Règles et procédures concernant les Volontaires et les Officiels SOMMAIRE S Introduction Objectifs Terme « Volontaires et Officiels » Portée Objectifs en termes de licences National et international		Rules and procedures concerning Volunteers and Officials CONTENTS Introduction Objectives Term “Volunteers and Officials” Scope Licensing objectives National and international	
Article 1	LICENCES POUR LES OFFICIELS	Article 1	LICENCES FOR OFFICIALS
1.1	Degrés des licences émises par les ASN – recommandés par la FIA	1.1	Grades of licence issued by the ASNs – recommended by the FIA
1.2	Degrés des licences émises par la FIA	1.2	Grades of licence issued by the FIA
1.3	Exigences générales pour délivrer, renouveler et faire passer au degré supérieur une licence pour Officiel	1.3	General requirements for issuing, renewing and upgrading a Licence for Officials
1.3.1	Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA	1.3.1	FIA Officials Licensing Committee
1.4	Licences d'Officiels	1.4	Officials Licences
Article 2	DROITS ET DEVOIRS DES OFFICIELS	Article 2	RIGHTS AND DUTIES OF OFFICIALS
2.1	Conformité	2.1	Compliance-
2.2	Droits	2.2	Rights
2.3	Devoirs-	2.3	Duties-
2.4	Désignation des Officiels	2.4	Nomination of Officials
2.5	Délimitation des fonctions	2.5	Demarcation of Duties
2.6	Rémunération des Officiels	2.6	Remuneration of Officials
GESTION DES COMPÉTITIONS – POINTS COMMUNS		COMPETITION MANAGEMENT – COMMON AREAS	
Article 3	GOVERNANCE	Article 3	GOVERNANCE
<i>Application réglementaire</i>		<i>Regulations enforcement</i>	
3.1	Commissaire Sportif	3.1	Steward
	Également : Commissaire Sportif de la FIA, Pilote Commissaire Sportif de la FIA, Commissaire Sportif national ou fonction équivalente		Read also: FIA Steward, FIA Driver Steward, National Steward, or equivalent role
3.1.1	Collège des Commissaires Sportifs	3.1.1	Panel of Stewards
	Également : Président du Collège des Commissaires Sportifs ou fonction équivalente		Read also: Chair of the Panel of Stewards, or equivalent role
3.2	<i>Pilote Conseiller des Commissaires Sportifs</i>	3.2	<i>Stewards Driver Advisor</i>
	Également : Pilote Conseiller des Commissaires Sportifs de la FIA ou fonction équivalente		Read also: FIA Stewards Driver Advisor, or equivalent role
3.3	<i>Bureau des Commissaires Sportifs</i>		<i>Stewards Office</i>
	Secrétaire des Commissaires Sportifs	3.3	Stewards Secretary
	Également : Secrétaire des Commissaires Sportifs de la FIA		Read also: FIA Stewards Secretary
<i>Réglementation sportive</i>		<i>Sporting regulations</i>	
3.4	Délégué Sportif	3.4	Sporting Delegate
	Également : Délégué Sportif de la FIA ou Délégué Sportif de l'ASN		Read Also: FIA Sporting Delegate or ASN Sporting Delegate
Article 4	ADMINISTRATION	Article 4	ADMINISTRATION
<i>Bureau administratif de la compétition</i>		<i>Competition administration office</i>	
4.1	Secrétaire de la Compétition /Épreuve	4.1	Secretary of the Competition /Event
	Également : Secrétaire de l'Épreuve		Read also: Secretary of the Event
<i>Relations avec les concurrents</i>		<i>Competitors relations</i>	
4.2	Chargé des relations avec les concurrents	4.2	Competitor Relations Officer
<i>Observateurs</i>		<i>Observers</i>	
4.3	Délégué Observateur de la FIA	4.3	FIA Observer Delegate
4.4.	Observateur de l'ASN	4.4.	ASN Observer
4.5	Observateur d'Épreuve de la FIA	4.5	FIA Event Observer
Article 5	CONTRÔLE DE LA COMPÉTITION	Article 5	COMPETITION CONTROL
<i>Direction de la Compétition</i>		<i>Competition Direction</i>	
5.1	Directeur d'Épreuve	5.1	Race Director
	Également : Directeur d'Épreuve de la FIA, Directeur d'Épreuve permanent, Directeur d'Épreuve adjoint de la FIA ou fonction équivalente		Read also: FIA Race Director, Permanent Race Director, FIA Deputy Race Director, or equivalent role
5.2	Directeur de Course	5.2	Clerk of the Course
	Également : Directeur de Course adjoint, Assistant du Directeur de Course ou fonction équivalente		Read also: Deputy Clerk of the Course, Assistant Clerk of the Course, or equivalent role
5.3	Juge de fait	5.3	Judge of Fact
5.4	Juge (Drifting uniquement)	5.4	Judge (Drifting only)
<i>Surveillance de la Compétition</i>		<i>Competition surveillance</i>	
5.5	Opérateur de surveillance	5.5	Surveillance operator
	Également : Opérateur des Commissaires Sportifs, Opérateur Direction de Course, Surveillance Suivi, Surveillance vidéo CCTV, Préposé OBSC (délégué à la caméra de surveillance embarquée)		Read also: Stewards Operator, Race Control Operator, Tracking Surveillance, CCTV Video Surveillance, OBSC Officer (On Board Surveillance Camera delegate)
<i>Communications radio</i>		<i>Radio communications</i>	
5.6	Chef des communications	5.6	Chief of Communications
	Également : Responsable / Chef de la Communication, Chef des communications radio ou fonctions équivalentes		Read also: Communication Chief / Officer, Chief of Radio Communications , or equivalent roles
Article 6	CONTRÔLE DU CHRONOMÉTRAGE	Article 6	TIMEKEEPING CONTROL
<i>Chronométrage de la compétition</i>		<i>Competition timekeeping</i>	
6.1	Chronométreurs en chef de la FIA	6.1	FIA Chief Timekeepers
6.2	Chronométreur en chef	6.2	Chief Timekeeper
6.3	Chronométreur	6.3	Timekeeper
	Également : Commissaires préposés au chronométrage ou fonction équivalente		Read also: Timing Marshals, or equivalent role
Article 7	SÉCURITÉ	Article 7	SAFETY
<i>Sécurité</i>		<i>Safety</i>	

7.1	Inspecteur de circuit de la FIA	7.1	FIA Circuit Inspector
7.2	Délégué Sécurité de la FIA	7.2	FIA Safety Delegate
	Également : Délégué Sécurité de l'ASN		Read also: ASN Safety Delegate
7.3	Délégué Sécurité adjoint de la FIA	7.3	FIA Deputy Safety Delegate
7.4	Chef de la sécurité	7.4	Chief Safety Officer
	Également : Responsable de la sécurité adjoint / Responsable de la sécurité lors des compétitions		Read also: Deputy Safety Officer/Competition Safety Officer
	Responsable de la sécurité des spectateurs (en tant qu'adjoint et rend compte au chef)		Spectator Safety Officer (as deputy and reports to chief)
7.5	<i>Contrôle de la sécurité électrique</i>	7.5	<i>E – Safety Control</i>
7.6	Délégué à la sécurité électrique de la FIA	7.6	FIA e-safety Delegate
7.7	Délégué à la sécurité électrique	7.7	E-Safety Delegate
	Également : Spécialiste en chef de la sécurité électrique, Spécialiste de la sécurité électrique, Coordinateur de la sécurité électrique, Contact e-sécurité TIV, Responsable national sécurité électrique ou fonction équivalente		Read also: Chief E-Safety Specialist, E-Safety Specialist, Electrical Safety Coordinator, TIV E-safety contact, E-safety National Officer, or equivalent role
Article 8	MÉDICAL	Article 8	MEDICAL
	<i>Coordination médicale</i>		<i>Medical coordination</i>
8.1	Délégué Médical	8.1	Medical Delegate
	Également : Délégué Médical de la FIA, Délégué Médical de l'ASN ou fonction équivalente		Read also: FIA Medical Delegate, ASN Medical Delegate, or equivalent role
	<i>Voitures médicales</i>		<i>Medical Cars</i>
8.2	Conducteur de voiture médicale	8.2	Medical Car Driver
	Également : Conducteur de voiture médicale de la FIA, Conducteur de voiture médicale de l'ASN ou fonction équivalente		Read also: FIA Medical Car Driver, ASN Medical Car Driver, or equivalent role
8.3	Conducteur de véhicule d'intervention médicale	8.3	Medical Intervention Vehicle - MIV Driver
	<i>Structure médicale</i>		<i>Medical structure</i>
8.4	Médecin-Chef	8.4	Chief Medical Officer
	Également : Responsable médical de la FIA, Médecin-Chef adjoint, Médecin-Chef national ou fonction équivalente		Read also: FIA Medical Officer, Deputy Chief Medical Officer, Chief National Medical Officer, or equivalent role
8.5	Responsable des urgences médicales	8.5	Medical Contingency Officer
	<i>Secours</i>		<i>Rescue</i>
8.6	Chef des secours	8.6	Rescue Chief
	Également : Chef des secours de l'ASN		Read also: ASN Rescue Chief
8.7	Équipe d'extraction	8.7	Extrication Team
8.8	Véhicule d'intervention technique - Conducteur du TIV	8.8	Technical Intervention Vehicle - TIV Driver
8.9	Équipages médicaux	8.9	Medical Crews
Article 9	VÉRIFICATIONS TECHNIQUES	Article 9	TECHNICAL SCRUTINEERING
	<i>Réglementation technique</i>		<i>Technical regulations</i>
9.1	Délégué Éligibilité de la FIA (Historique)	9.1	FIA Eligibility Delegate (Historic)
9.2	Délégué Technique de la FIA	9.2	FIA Technical Delegate
	Également : Délégué Technique adjoint de la FIA, Assistant Technique de la FIA ou fonction équivalente		Read also: FIA Deputy Technical Delegate, FIA Technical Assistant, or equivalent role
	<i>Vérifications techniques</i>		<i>Scrutineering</i>
9.3	Commissaire technique en chef	9.3	Chief Scrutineer
	Également : Commissaire Technique National en chef ou fonction équivalente		Read also: Chief National Scrutineer, or equivalent role
9.4	Commissaire technique	9.4	Scrutineer
Article 10	URGENCES LORS DES COMPÉTITIONS	Article 10	COMPETITION CONTINGENCIES
	<i>Urgences</i>		<i>Emergencies</i>
10.1	Coordinateur des urgences	10.1	Emergency Coordinator
	Également : Contrôleur des urgences		Read also: Emergency Controller
Article 11	ENVIRONNEMENT	Article 11	ENVIRONMENTAL
	<i>Environnement</i>		<i>Environmental</i>
11.1	Responsable Environnement	11.1	Environmental Officer
Article 12	MÉDIAS ET COMMUNICATION	Article 12	MEDIA AND COMMUNICATION
	<i>Coordination des médias</i>		<i>Media coordination</i>
12.1	Délégué Médias de la FIA	12.1	FIA Media Delegate
12.2	Responsable Médias	12.2	Media Officer
Article 13	PROTOCOLE	Article 13	PROTOCOL
	<i>Cérémonies / Podium</i>		<i>Ceremonies/Podium</i>
13.1	Maître de cérémonie	13.1	Master of Ceremonies
	Également : Maître de cérémonie de la FIA		Read also: FIA Master of Ceremonies
	GESTION DES COMPÉTITIONS SUR CIRCUIT		CIRCUIT COMPETITION MANAGEMENT
Article 14	COMPÉTITIONS SUR CIRCUIT - COMMISSAIRES	Article 14	CIRCUIT COMPETITION - MARSHALS
	<i>Coordination des commissaires</i>		<i>Marshals Coordination</i>
14.1	Commissaire en chef	14.1	Chief Marshal
	<i>Commissaires préposés au paddock</i>		<i>Paddock Marshals</i>
14.2	Commissaire en chef préposé au paddock	14.2	Chief Paddock Marshal
14.3	Commissaire préposé au paddock	14.3	Paddock Marshal
	<i>Commissaires préposés à la grille et à la voie de stands</i>		<i>Pit lane and Grid Marshals</i>
14.4	Commissaire en chef préposé à la grille/à la voie de stands	14.4	Chief Pit/Grid Marshal
14.5	Commissaire préposé à la grille	14.5	Grid Marshal
14.6	Commissaire préposé à la voie des stands	14.6	Pit Lane Marshal
	<i>Ligne de départ et d'arrivée (portique)</i>		<i>Start and Finish Lane (gantry)</i>
14.7	Starter / Finisher en chef	14.7	Chief Starter/Finisher
	Également : Starter permanent ou Starter en chef muni de drapeaux		Read also: Permanent Starter or Chief Flag Starter
	<i>Commissaires de secteurs ou de postes</i>		<i>Post or Sector marshals</i>
14.8	Commissaire de secteur	14.8	Sector Marshal
14.9	Chef de poste	14.9	Post Chief
14.10	Commissaire préposé à la radio	14.10	Radio Marshal
	<i>Commissaires préposés à la signalisation (Drapeaux / Panneaux / Feux)</i>		<i>Signalling Marshals (Flags/Panels/Lights)</i>
14.11	Commissaire préposé aux drapeaux	14.11	Flag Marshal
14.12	Commissaire préposé aux panneaux lumineux	14.12	Light Panel Marshal

Article 15	LUTTE CONTRE LES INCENDIES <i>Intervention en cas d'incendie</i>	Article 15	FIRE FIGHTING <i>Fire intervention</i>
15.1	Commissaire de lutte anti-incendie en chef	15.1	Chief Fire Marshal
15.2.	Commissaire de lutte anti-incendie	15.2.	Fire Marshal
	Également : Commissaire préposé aux incendies		Read also: Firefighter Marshal
Article 16	RÉCUPÉRATION <i>Récupération des véhicules</i>	Article 16	RECOVERY <i>Vehicle recovery</i>
16.1	Chef de la récupération des véhicules	16.1	Recovery Chief
	Également : Chef du dépannage des véhicules		Read also: Chief Vehicle Recovery (CVR)
16.2	Commissaire préposé au dépannage des véhicules	16.2	Vehicle Recovery Marshal
	<i>Commissaires d'intervention</i>		<i>Intervention Marshals</i>
16.3	Commissaire d'intervention	16.3	Intervention Marshal
	<i>Autres commissaires sur le circuit</i>		<i>Other Circuit Marshals</i>
16.4	Patrouille transport de personnes	16.4	Boundary Rider
	Chef de la logistique et de la protection des commissaires	16.5	Chief of Marshal Logistics / Welfare
16.5	Entretien du circuit	16.6	Circuit maintenance
Article 17	SÉCURITÉ DES COMPÉTITIONS SUR CIRCUIT - NEUTRALISATION <i>Voiture de Sécurité</i>	Article 17	CIRCUIT COMPETITION SAFETY - NEUTRALISATION <i>Safety Car</i>
17.1	Conducteur de la Voiture de Sécurité	17.1	Safety Car Driver
	Également : Conducteur de la Voiture de Sécurité de la FIA		Read also: FIA Safety Car Driver
17.2	Personne préposée à la communication / Observateur à bord de la Voiture de Sécurité	17.2	Safety Car Observer/Communicator
	<i>Neutralisation numérique</i>		<i>Digital neutralisation</i>
17.3	Neutralisation numérique et communications avec les concurrents	17.3	Digital neutralisation and competitors communications
Descripti on	GESTION DES COMPÉTITIONS SUR ROUTE	Descripti on	ROAD COMPETITION MANAGEMENT
Article 18	COMMISSAIRES DE ROUTE <i>Coordination des commissaires</i>	Article 18	ROAD MARSHALS <i>Marshals' coordination</i>
18.1	Commissaire en chef / Chef de poste	18.1	Chief Marshal/Post Chief
	<i>Commissaires préposés aux spéciales</i>		<i>Stage Marshals</i>
18.2	Responsable de spéciale	18.2	Stage Commander
	Également : Responsable d'Épreuve Spéciale, Responsable d'Épreuve Spéciale adjoint		Read also: Special Stage Commander, Special Stage Deputy Commander, Sector Officials, Post Chiefs
18.3	Commissaire de route	18.3	Road Marshal
	Également : Commissaire de Spéciale, Commissaire d'Épreuve Spéciale, Commissaire de route, Commissaire préposé aux spectateurs ou fonction équivalente		Read also: Stage Marshal, Special Stage Marshal, Route Marshals, Spectator Marshal, or equivalent role
18.4	Commissaire préposé à la radio	18.4	Radio Marshals
	Également : Officiel radio, Contrôleur radio, Commissaire préposé au Poste radio ou fonction équivalente		Read also: Radio Official, Radio Controllers, Radio Point Marshals, or equivalent role
Article 19	SÉCURITÉ DES COMPÉTITIONS SUR ROUTE <i>Sécurité</i>	Article 19	ROAD COMPETITION SAFETY <i>Safety</i>
19.1	Responsable Sécurité des épreuves spéciales	19.1	Special Stage Safety Officer
19.2	Responsable Équipement/Sécurité des spéciales	19.2	Equipment Officer/Stage Safety Officer
19.3	Responsable Sécurité des spectateurs	19.3	Spectator Safety Officer

SUPPLÉMENT

1. Règlement pour les prix annuels de la FIA pour Volontaires et Officiels

SUPPLEMENT

1. Regulations of the FIA annual awards for Volunteers and Officials

INTRODUCTION

Objectifs

La présente Annexe a pour but de rassembler en un seul document tous les textes relatifs au rôle des Volontaires et des Officiels en sport automobile. Quatre raisons à ceci :

- Simplifier pour chaque ASN et pour la FIA la gestion de ses Volontaires et Officiels ;
- Harmoniser les règles aux niveaux national et international afin de développer les actions des Volontaires et Officiels et de faciliter leurs missions éventuelles à l'étranger ;
- Clarifier les droits, obligations et missions des Volontaires et des Officiels ;
- Accorder aux Volontaires et Officiels la place qui leur est due dans les règles applicables au sport automobile en leur consacrant une Annexe au Code Sportif International. Sans leur dévouement, le sport automobile ne pourrait tout simplement pas exister.

Termes « Volontaires et Officiels »

Les termes « Volontaires et Officiels » ont été retenus pour désigner la Commission FIA chargée de cet aspect du sport automobile : la Commission des Volontaires et des Officiels de la FIA.

L'accent est mis sur le terme « Volontaires » afin de souligner le fait que la grande majorité des Officiels sont des bénévoles qui, par conséquent, consacrent une partie de leur temps libre, souvent plusieurs fois dans l'année, au sport automobile.

Toutefois, par souci de brièveté, seul le terme « Officiel » sera utilisé dans la présente Annexe.

Le terme « Officiel » renvoie à toute personne officiellement désignée par la FIA, l'ASN ou le Comité d'organisation d'une compétition pour accomplir des tâches définies et assumer les responsabilités inhérentes à son poste et à ses capacités dans le cadre de la compétition.

En vertu du Code Sportif International et de la présente Annexe V, les termes se référant à des personnes physiques, y compris ceux utilisant le pronom masculin, s'appliquent à tous les genres.

Portée

La présente Annexe comprend un ensemble complet de recommandations à l'attention des ASN. Certains aspects, bien que spécifiques à la FIA, ont valeur d'exemple pour les ASN souhaitant s'en inspirer.

INTRODUCTION

Objectives

The aim of this Appendix is to bring together, in a single document, everything pertaining to the role of Volunteers and Officials in motor sport. There are four main reasons behind this:

- To make it easier for each ASN and for the FIA to manage its Volunteers and Officials;
- To harmonise the rules at the national and international levels, to augment the actions of the Volunteers and Officials and to facilitate possible missions abroad;
- To clarify, for the Volunteers and Officials, their rights, obligations and mission;
- To give the Volunteers and Officials the recognition they deserve within the rules governing motor sport by providing them with their own dedicated Appendix to the International Sporting Code. Without their dedication, motor sport simply could not exist.

Term “Volunteers and Officials”

The term “Volunteers and Officials” was selected as the name for the FIA Commission dealing with this aspect of motor sport: the FIA Volunteers and Officials Commission.

The emphasis is placed on the term “Volunteers”, to highlight the fact that most Officials are unpaid Volunteers and, therefore, people who give up their spare time, often on numerous occasions each year, for the benefit of motor sport.

However, for the sake of brevity, only the term “Official” will be used in this Appendix.

The term “Official” is attributed to any person formally nominated by the FIA, or the ASN or the Organising Committee of a competition, to accomplish defined duties and assume the responsibilities inherent and according to the position and capabilities of the official on the competition.

Under the International Sporting Code and the present Appendix V, terms referring to natural persons, including those using the masculine pronoun, are applicable to all genders.

Scope

This Appendix comprises a comprehensive range of recommendations for the attention of the ASNs. Certain aspects are specific to the FIA but have exemplary value for those ASNs wishing to take their inspiration from them.

La FIA est pleinement consciente des disparités qui existent d'une ASN à l'autre en matière de gestion des Officiels. Son défi – et celui de la présente Annexe – consiste donc à harmoniser autant que possible cette gestion au sein de la communauté du sport automobile toute entière, sans porter préjudice aux ASN les plus développées dans ce domaine ni restreindre leur champ d'action.

La FIA encourage vivement les échanges entre les ASN afin de permettre à celles qui n'ont pas encore développé de manière adéquate leur mode de gestion des Officiels de bénéficier des compétences de celles qui ont une plus grande expérience en la matière.

En cas de conflit entre cette Annexe et les dispositions du Code Sportif International, ce dernier prévaut.

Objectifs en termes de licences

Mettre en place un système d'octroi de licences est essentiel pour trois raisons :

- a) Chaque Officiel doit pouvoir visualiser clairement le schéma de progression qu'il pourra suivre tout au long de sa carrière en sport automobile pour gravir les échelons et passer du niveau de stagiaire à celui d'Officiel de haut rang ou du niveau local au niveau international.
- b) L'organisateur d'une compétition doit évaluer de manière objective les compétences et l'expérience de chaque Officiel, quel que soit le pays dans lequel il les a acquises.
- c) Un système commun d'octroi de licences facilitera les échanges et le partage des Officiels entre les différents pays.

National et international

Un système cohérent et tangible d'octroi de licences internationales pour les Officiels devrait être fondé sur un système similaire au niveau national.

Il est par conséquent souhaitable que chaque ASN mette en place un système de licences nationales pour les Officiels en conformité avec les critères décrits dans la présente Annexe.

Pour les ASN disposant déjà de leur propre système d'octroi de licences nationales, il s'agira de repérer les équivalences de manière à pouvoir adopter progressivement un système commun à l'ensemble de la communauté du sport automobile.

The FIA is fully aware of the discrepancies existing from one ASN to another about the management of Officials. Its challenge – and the challenge of this Appendix – is therefore to harmonise this management as much as possible throughout the entire motor sport community, without adversely affecting or restricting the scope of operations of those ASNs that are the most developed in this domain.

The FIA actively encourages exchanges among ASNs, to allow those ASNs that have not yet properly developed the way they manage their Officials to benefit from sharing the knowledge of those that have greater experience in the matter. If there is any conflict between this Appendix and the provisions of the International Sporting Code, the International Sporting Code shall prevail.

Licensing Objectives

Establishing a licence system is essential for three reasons:

- a) Each Official must be able to clearly visualise the route that will enable him to progress in his motor sport career and move up the Officials' ladder, from trainee to senior Official, and up to the international level.
- b) The organiser of a competition needs to objectively assess the knowledge and experience of each Official, whatever the country in which he acquired them.
- c) A common system of licences will facilitate exchanges and the sharing of Officials between different countries.

National and international

A coherent and solid system of international licences for Officials should be based on a similar system at the national level.

It is therefore desirable that each ASN establishes a system of national licences for Officials in conformity with the criteria described in this Appendix.

For those ASNs that already have their own system of national licences, it will be a matter of identifying equivalences so they can progressively adopt a system common to the entire motor sport community.

ARTICLE 1
LICENCES POUR LES OFFICIELS

1.1 Degrés des licences émises par les ASN – recommandés par la FIA

La FIA encourage vivement les ASN, dans la mesure du possible, à utiliser le modèle ci-dessous ainsi que les définitions figurant dans les articles ci-après.

ARTICLE 1
LICENCES FOR OFFICIALS

1.1 Grades of licence issued by the ASNs – recommended by the FIA

The FIA strongly encourages ASNs, where possible, to use the following template and the definitions included in the Articles below.:

Degré de la licence/ Grade of Licence	Délivrée par/ Issued by	Licence destinée aux? (*)/ For whom is the licence intended? (*)	Demande de licence effectuée par/ Who should request the licence?	Validité de la licence/ Validity of the licence
A	ASN	Officiels désignés par leur ASN et détenant actuellement, ou ayant détenu la saison précédente, une Licence B/ <i>Officials designated by their ASN and currently holding, or having held in the previous year, a B Licence</i>	ASN	Compétitions internationales – sauf pour les postes nécessitant une Licence Internationale FIA (voir Art. 1.2) / <i>International Competitions – except for positions requiring an FIA International Licence (see Art. 1.2)</i>
B	ASN	Officiels désignés par leur ASN et détenant actuellement, ou ayant détenu la saison précédente, une Licence C / <i>Officials designated by their ASN and currently holding, or having held in the previous year, a C Licence</i>	ASN	Compétitions nationales (+ Compétitions internationales sous supervision) / <i>National Competitions (+ International Competitions under supervision)</i>
C	ASN	Officiels désignés par leur ASN et détenant actuellement, ou ayant détenu la saison précédente, une Licence Stagiaire / <i>Officials designated by their ASN and currently holding, or having held in the previous year, a Trainee Licence</i>	ASN	Compétitions locales (+ Compétitions nationales sous supervision) / <i>Local Competitions (+ National Competitions under supervision)</i>
Stagiaire / Trainee	ASN	Candidat remplissant les critères pour devenir stagiaire / <i>Candidate corresponding to the requirements for becoming a Trainee</i>	ASN	Compétitions locales (+ éventuellement nationales) sous supervision / <i>Local (+ possibly National) Competitions under supervision</i>

(*) Sous réserve de remplir des critères similaires à ceux visés à l’Article 1.3 et que le candidat ait officié au moins une fois durant l’année en cours ou l’année qui précède au niveau compétition et pour la responsabilité correspondant à la licence actuellement détenue par l’Officiel.

(*) Provided that requirements similar to those described in Article 1.3 have been fulfilled and that the candidate has officiated at least once during the current or previous year at the level of competition and for the role corresponding to the Official’s current licence.

Ces licences de différents degrés pourront être délivrées pour tous les types de responsabilités décrites dans les articles ci-dessous.

Il est important que les ASN définissent un âge minimum requis pour certains Officiels en tenant compte de facteurs comme le caractère adapté ou non de certaines fonctions et de l'éventuelle législation nationale en vigueur concernant le travail des jeunes.

These grades of licence could be issued for any of the roles listed in the Articles below.

It is important for the ASN to identify the minimum age requirements for Officials, considering factors that include the suitability/unsuitability of roles for young Officials and any government legislation that may exist regarding working with young people.

1.2 Degrés des licences émises par la FIA

1.2 Grades of licence issued by the FIA

Degré de la licence/ Grade of Licence	Délivrée par/ Issued by	<i>Licence destinée aux? (*)/ For whom is the licence intended? (*)</i>	Demande de licence effectuée par/ Who should request the licence?	Validité de la licence/ Validity of the licence
Super Licence	FIA	Officiels nommés pour le Championnat du Monde de Formule 1 de la FIA et ayant démontré qu'ils possèdent les compétences requises pour monter en grade. Officials appointed for the FIA Formula 1 World Championship and having demonstrated the required competencies to upgrade.	FIA	Championnat du Monde de Formule 1 de la FIA / FIA Formula 1 World Championship
Platine / Platinum	FIA	Officiels détenant actuellement une licence Or FIA et/ou nommés par la FIA pour un Championnat du Monde de la FIA et ayant démontré qu'ils possèdent les compétences requises pour monter en grade. Officials currently holding an FIA Gold Licence, and/or appointed by the FIA for an FIA World Championship and having demonstrated the required competencies to upgrade.	FIA après avoir consulté l'ASN de tutelle FIA after having consulted the parent ASN	Championnats du Monde de la FIA / FIA World Championships <i>World Rally Championship, World Endurance Championship, World Rally-Raid Championship, World Rallycross Championship, Formula E World Championship, FIA Karting World Championship, Other FIA World Championship</i>
Or / Gold	FIA	Officiels détenant actuellement une licence Argent FIA et/ou nommés par la FIA pour un Championnat Régional de la FIA et ayant démontré qu'ils possèdent les compétences requises pour monter en grade. Officials currently holding an FIA Silver Licence, and/or appointed by the FIA for an FIA Regional Championship and having demonstrated the required competencies to upgrade.	FIA après avoir consulté l'ASN de tutelle FIA after having consulted the parent ASN	Championnats Régionaux de la FIA / FIA Regional Championships <i>All Formula Championships, All Regional Rally Championships, European Truck Championship, European Hill Climb Championship, European Rallycross Championship, European Autocross Championship, European Drag Racing Championship, European Historic Rally Championship, Historic Hill Climb Championship FIA World and Regional Baja</i>

				<i>Cups, FIA Karting European Championship Other FIA Regional Championship</i>
Argent / <i>Silver</i>	FIA	Officiels nommés par la FIA pour d'autres championnats, coupes, trophées, masters et séries de la FIA et ayant démontré qu'ils possèdent les compétences requises. Officials appointed by the FIA for other FIA championships, cups, trophies, masters & series and having demonstrated the required competencies.	FIA après avoir consulté l'ASN de tutelle FIA after having consulted the parent ASN	Autres championnats, coupes, trophées, masters et series de la FIA / Other FIA championships, cups, trophies, masters & series <i>All the other FIA championships, cups, trophies, masters & series, FIA Karting Championship cups, series</i>

(*)Sous réserve de remplir les critères visés à l'Article 1.3 et sur demande spécifique et indication de la FIA

(*)Provided that the requirements described in Article 1.3 have been fulfilled and upon specific request and indication by the FIA.

Ces licences de différents degrés sont délivrées pour les Officiels ci-après (à noter que dans certaines disciplines tous les degrés ne sont pas délivrés) nommés par la FIA :

- Commissaires Sportifs de la FIA
- Directeurs d'Épreuve de la FIA
- Délégués FIA (Sécurité, Sécurité électrique, Technique, Éligibilité, Médical, Médias, Sportif, autres Délégués FIA)
- Délégués Observateurs de la FIA
- Chronométreurs en Chef de la FIA
- Inspecteurs de circuit de la FIA
- Conducteurs de la voiture médicale de la FIA
- Conducteurs de la Voiture de Sécurité de la FIA
- Pilote Conseiller de la FIA
- Starter de la FIA
- Secrétaire des Commissaires Sportifs de la FIA
- Maître de cérémonie de la FIA
- Opérateur de surveillance de la FIA

Pour toutes les autres responsabilités des Officiels nécessaires au bon déroulement d'une compétition de la FIA, la licence (si un tel système est en place) sera délivrée par l'ASN.

IMPORTANT : La licence pour Officiels sera délivrée par la FIA mais uniquement après délivrance d'une licence nationale similaire (Degré A ou équivalent) par l'ASN compétente (sauf pour les Officiels employés par la FIA) et/ou après avoir consulté l'ASN de tutelle.

Les ASN sont invitées à soumettre à la FIA une liste de candidats remplissant les critères requis pour occuper les fonctions concernées en écrivant au Département des Officiels de la FIA à l'adresse officials@fia.com.

Un cursus accéléré pourra être admis dans le cas où le candidat dispose d'une expérience satisfaisante acquise dans un autre contexte.

1.3 Exigences générales pour délivrer, renouveler et faire passer au degré supérieur une licence pour Officiels

Toute licence pour Officiels doit être délivrée pour une période définie. La Licence Internationale de la FIA pour Officiels est délivrée pour une année.

La Licence Internationale de la FIA pour Officiels, avec le degré correspondant, est délivrée par la FIA en fonction du Championnat FIA pour lequel l'Officiel est délégué par la FIA, sous réserve de démontrer les compétences requises pour exercer dans un championnat spécifique.

These grades of licence are issued for the following Officials' roles (please note that in some disciplines not all of the grades are issued) appointed by the FIA:

- FIA Stewards
- FIA Race Director
- FIA Delegates: Safety, e-Safety, Technical, Eligibility, Medical, Media, Sporting, other FIA Delegates
- FIA Observers Delegate
- FIA Chief Timekeepers
- FIA Circuit Inspectors
- FIA Medical Car Drivers
- FIA Safety Car Drivers
- FIA Driver Advisor
- FIA Starter
- FIA Secretary of the Stewards
- FIA Master of Ceremonies
- FIA Surveillance operator

For all the other roles of Officials necessary for the smooth running of an FIA competition, the licence (if such system is in place) will be issued by the ASN.

IMPORTANT: The licence for Officials will be issued by the FIA but only after a similar national licence (Grade A or equivalent) has been issued by the ASN concerned (with the exception of Officials employed by the FIA) and/or after having consulted the parent ASN.

The ASNs are welcome to put forward to the FIA candidates who correspond to the requirements of the role concerned through the FIA Officials Department, writing to officials@fia.com.

An accelerated curriculum may be admitted in cases where the candidate can show a satisfactory experience acquired in another context.

1.3 General requirements for issuing, renewing and upgrading a licence for Officials

Any licence for Officials must be issued for a defined period. The FIA International Licence for Officials is issued yearly.

The FIA International Licence for Officials, with the corresponding grade, is issued by the FIA based on the FIA Championship for which the Official is delegated by the FIA, subject to demonstration of the required competencies to operate in a specific championship

Pour faire renouveler sa licence ou la faire passer au degré supérieur, l'Officiel devrait pouvoir démontrer des résultats satisfaisants.

La fonction décrite dans les articles ci-après devrait faire l'objet d'une formation à la fois théorique et pratique, d'une durée qui variera en fonction de la complexité des tâches concernées.

Un cours de remise à niveau sera mis en place et devra être suivi par tout Officiel dont la licence n'aura pas été renouvelée dans une période définie. Un cours de remise à niveau sera également proposé dans le cas où des modifications importantes seraient apportées aux règlements.

Les Officiels de la FIA qui détiennent actuellement une Licence Internationale de la FIA pour Officiels ne seront pas tenus de participer systématiquement à tous les cours de formation proposés (une fois ceux-ci prêts). Cependant, le Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA (voir l'Article 1.3.1) pourra exiger d'un Officiel qu'il participe à certains de ces cours avant de procéder au renouvellement de sa licence.

Concernant les demandes de délivrance, de renouvellement ou de mise à niveau des Licences Internationales FIA pour les Commissaires Sportifs uniquement, il est obligatoire que le Commissaire Sportif ait, au cours des deux années précédentes, participé à un programme de formation des Commissaires Sportifs organisé par la FIA.

Tous les Commissaires Sportifs (y compris les Commissaires Sportifs des ASN) désignés pour une Compétition comptant pour un Championnat, une Coupe, un Trophée ou une Série de la FIA doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais et être capables d'exercer leurs fonctions sans l'aide d'un interprète.

Les aspects pratiques liés au système d'octroi de licences aux Officiels de la FIA qui ne seraient pas encore décrits dans la présente Annexe devront être validés par le Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA (voir l'Article 1.3.1).

En cas de conflit, il appartiendra également à ce Comité d'examiner le cas en question et de prendre une décision.

To have his licence renewed or upgraded, the Official should be able to demonstrate a satisfactory record of performance.

The role as described in the Articles below should form the subject of both theoretical and practical training, the duration of which will vary according to the complexity of the role concerned.

A refresher course will be devised, which must be followed by any Official whose licence has not been renewed within a defined period. A refresher course will also be provided if major changes are made to the regulations.

FIA Officials currently holding an FIA International Licence for Officials will not automatically be required to participate in all available training courses (once ready). However, the FIA Officials Licensing Committee (see Article 1.3.1) may require an Official to participate in some of the available courses before renewing his licence.

In the case of applications for the issuance, renewal or upgrade of an FIA International Super Licence for Stewards only, it is mandated that the Steward has, within the preceding two years, participated in an FIA-organised Stewards training programme.

All Stewards (including ASN Stewards) appointed for a Competition counting towards an FIA Championship, Cup, Trophy or Series must have a strong command of English and be able to perform their duties without the assistance of an interpreter.

The practical aspects relating to the FIA Officials Licensing system that are not described in this Appendix must be validated by the FIA Officials Licensing Committee (see Article 1.3.1).

In case of a dispute, it is this same Committee that will study the case concerned and make a decision.

1.3.1 Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA

Le Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA est composé des 3 membres suivants :

- Un Représentant du Département des Officiels de la FIA
- Un Représentant du Département Sport concerné de la FIA
- et
- un autre membre désigné par le Président de la FIA.

Le Comité d'octroi de licences aux Officiels de la FIA prend ses décisions à la majorité des votes de ses membres.

Son rôle consiste à :

- évaluer les candidatures des nouveaux Officiels de la FIA eu égard à leur curriculum vitae et leur participation au programme de formation décrit à l'Article 1.3 aussitôt qu'il est lancé ; validate the practical aspects relating to the system of FIA licences;
- valider les aspects pratiques liés au système des licences de la FIA ;
- régler toute question ou tout problème ayant trait au système d'octroi de licences aux Officiels de la FIA ;
- soumettre à la Commission des Volontaires et des Officiels des suggestions visant à améliorer le système.

1.3.1 FIA Officials Licensing Committee

The FIA Officials Licensing Committee comprises the following three Members:

- A Representative of the FIA Officials Department
- A Representative of the relevant FIA Sport Department
- and
- another member designated by the President of the FIA

The FIA Officials Licensing Committee shall take its decisions by the majority vote of its members. Its role will be to:

- consider applications from new FIA Officials according to their curriculum vitae and their participation in the training programme described in Article 1.3 as soon as it is launched;
- validate the practical aspects relating to the system of FIA licences;
- solve any issue or problem relating to the FIA Officials Licensing system;
- submit to the Volunteers and Officials Commission any suggestions for improving the system.

1.4 Licences d'Officiels

Toute personne officiant sur une épreuve devrait être titulaire d'une licence délivrée par l'ASN d'accueil ou la FIA.

En outre, des Officiels ne relevant pas de la compétence de l'ASN organisatrice pourront être acceptés pour remplir certaines fonctions sur l'épreuve à la seule appréciation de l'ASN organisatrice, à condition que l'ASN de l'Officiel fournisse des preuves solides de sa compétence.

Un Officiel ne doit détenir une licence d'Officiel que d'une seule ASN à la fois.

Les licences peuvent être délivrées par l'ASN ou la FIA sous forme imprimée et/ou numérique.

Il est fortement recommandé de mettre en place un mécanisme permettant de confirmer la validité et/ou le statut de la licence afin de faciliter les contrôles administratifs lors des compétitions (par exemple : portail web de l'ASN).

Pour des raisons environnementales et de durabilité, il est fortement recommandé de mettre progressivement en place des licences numériques.

1.4 Officials Licences

Any person officiating at an event should hold a licence issued by the host ASN or the FIA.

In addition, Officials from outside the organising ASN's jurisdiction may be accepted for particular roles at the event at the sole discretion of the organising ASN, provided the visiting official's ASN provides evidence of the competency of that individual.

An Official shall only hold an Official's licence from one ASN at any one time.

Licences can be issued by the ASN or the FIA in printed and/or digital format.

It is strongly recommended that a mechanism to confirm the validity and/or status of the licence be put in place to facilitate competition administrative checks (e.g. ASN website portal).

For environmental and sustainability reasons, it is strongly recommended to progressively implement digital licences.

ARTICLE 2 DROITS ET DEVOIRS DES OFFICIELS

2.1 Conformité

Il appartient à chaque ASN de s'assurer qu'elle respecte toutes les exigences civiles et législatives de son pays en ce qui concerne les Volontaires et les Officiels.

Tous les Officiels sont réputés connaître et respecter le Code Sportif International.

Tous les Officiels nommés par la FIA dans le cadre de ses Championnats sont réputés connaître et respecter les Statuts et Règlements de la FIA, y compris le Code Sportif International et le Code d'Éthique.

Sans préjudice des pouvoirs discrétionnaires des Commissaires Sportifs, lorsque des lignes directrices sont communiquées aux Officiels par la FIA ou une ASN, ceux-ci sont tenus de les lire et de suivre autant que possible les recommandations qui y sont contenues.

2.2 Droits

Tout Officiel jouit notamment du droit à :

- être correctement intégré dans l'ASN et ses activités ;
- être informé de son rôle/ses fonctions et de ce que l'on attend de lui ;
- se voir attribuer une tâche adaptée à ses compétences, son expérience ou sa formation ;
- être formé ou conseillé quant à la façon d'exécuter ses tâches ;
- connaître l'identité de la personne dont il relève et comment la contacter ;
- bénéficier d'une supervision et d'un encadrement adaptés ;
- bénéficier d'une assurance et de mesures de protection et de sécurité dans l'exercice de ses fonctions ;
- faire entendre ses griefs et préoccupations ;
- bénéficier d'une reconnaissance pour le temps, le savoir-faire, les idées et les compétences offertes.

ARTICLE 2 RIGHTS AND DUTIES OF OFFICIALS

2.1 Compliance

It is the responsibility of each ASN to ensure that it complies with all civil and legislative requirements in their country that relate to Volunteers and Officials.

All Officials shall be deemed to be aware of and comply with the International Sporting Code.

All Officials appointed by the FIA within its Championships shall be deemed to be aware of and comply with the Statutes and Regulations of the FIA, including the International Sporting Code and Code of Ethics.

Without prejudice to the discretionary powers of the Stewards, when guidelines are communicated to Officials by the FIA or an ASN, they are required to read them and follow the recommendations contained therein as far as possible.

2.2 Rights

The rights of Officials may typically include:

- being provided with an adequate induction to the ASN and its activities;
- understanding the role(s) and expectations;
- being allocated a task that suits their skills, experience and qualifications;
- being trained or given advice on how to conduct their tasks;
- knowing to whom they report and how to contact them;
- being provided with adequate guidance and supervision;
- being provided with protection, safety and insurance when carrying out their roles;
- having their concerns and complaints heard;
- being recognised for contributing their time, experience, ideas and skills.

2.2.1 Assurance voyage pour les Officiels de la FIA

L'assurance voyage de la FIA couvre les Officiels désignés par la FIA depuis le moment où ils quittent leur domicile pour prendre part à une mission effectuée pour la FIA jusqu'à leur retour chez eux. Des informations concernant la couverture et les types de risques assurés sont fournies aux Officiels de la FIA et un numéro d'urgence peut être appelé 24h/24 et 7 jours/7 partout dans le monde.

2.3 Devoirs

Tout Officiel devra notamment :

- comprendre et accepter les responsabilités liées à la fonction pour laquelle il a été désigné ;
- être prêt à consacrer le temps nécessaire à l'exécution de ses fonctions d'Officier ;
- respecter les règles et procédures de l'ASN et/ou de l'organisateur ;
- être fiable et digne de confiance ;
- assister aux séances de formation et d'orientation ;
- obéir aux instructions ;
- avoir l'esprit d'équipe et respecter les points de vue d'autres Officiels ;
- se montrer responsable et accepter les critiques constructives ; et
- se conformer aux politiques, règles et procédures.

Pour plus de détails, prière de se référer à l'Article 11 du Code Sportif International en particulier, ainsi qu'aux articles suivants de la présente Annexe.

2.4 Désignation des Officiels

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.4.

Parmi ses Officiels, la FIA peut nommer les Délégués visés à l'Article 11.1.2 du Code Sportif International, ainsi que d'autres Délégués de la FIA, tels que le Délégué à la sécurité électrique, le Délégué Éligibilité et d'autres.

2.5 Délimitation des fonctions

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.6.

2.6 Rémunération des Officiels

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.7.

2.2.1 Travel Insurance for FIA Officials

The FIA Travel insurance covers Officials nominated by the FIA from the moment they leave their home to take part in a mission for the FIA and ends the moment they arrive back home. Details of the coverage and types of risks insured are given to the FIA Officials and an emergency number is available 24/7 worldwide.

2.3 Duties-

The Duties of Officials may typically include:

- understanding and agreeing with the responsibilities of the role to which they have been appointed;
- being prepared to commit the time necessary to take on an Official position;
- working within the policies and rules of the ASN and/or the organiser;
- being reliable and dependable;
- attending briefings and training sessions;
- following instructions given;
- being a team player and being considerate about the views of other Officials;
- being accountable and accepting constructive criticism;
- and
- abiding by relevant policies, regulations and rules.

For further details, please refer to Article 11 of the International Sporting Code in particular, and to the following articles in this appendix.

2.4 Nomination of Officials

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.4

Among its Officials, the FIA may appoint the Delegates referred to in Article 11.1.2 of the International Sporting Code, as well as other FIA Delegates, such as for e-Safety, Eligibility and others.

2.5 Demarcation of Duties

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.6

2.6 Remuneration of Officials

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.7

RÔLES ET TÂCHES

Les fonctions décrites ci-après ne doivent pas nécessairement être remplies pour chaque compétition. Les ASN et la FIA peuvent préciser quels sont les Officiels requis pour chaque compétition conformément au Code Sportif International.

A des fins d'harmonisation, chaque ASN est vivement encouragée à utiliser cette terminologie (ou traduction fidèle) ainsi que ces définitions pour ses propres Officiels.

Pour plus de détails sur les rôles, les fonctions ou les tâches, prière de se référer au Code Sportif International, ainsi qu'aux règlements applicables et, le cas échéant, aux lignes directrices pertinentes.

ROLES AND DUTIES

Not all the roles described below need to be filled for each individual competition. ASNs and the FIA may specify the Officials who are required for each competition in accordance with the International Sporting Code.

For harmonisation, each ASN is strongly encouraged to use this terminology (or a faithful translation) and these definitions for its own Officials.

For further details on roles, positions or duties, please refer to the International Sporting Code, as well as to the applicable regulations and, where appropriate, the relevant guidelines.

GESTION DES COMPÉTITIONS – POINTS COMMUNS

Les descriptions des différents rôles sont répertoriées ci-dessous en trois sections principales : une section commune à tous les types de compétitions, une section spécifique aux compétitions sur circuit et une section spécifique aux compétitions sur route.

Sauf indication contraire, les articles ci-dessous font référence aux rôles et tâches des Officiels impliqués dans tous les types de Compétitions.

COMPETITION MANAGEMENT – COMMON AREAS

The descriptions of the different roles are listed below in three main sections: one common to all types of competition, one specific to Circuit competition, and one specific to Road competition.

Unless specified otherwise, the articles below refer to the roles and duties of Officials involved in all types of Competitions.

ARTICLE 3 GOVERNANCE

Application réglementaire

3.1 Commissaire Sportif

Également : Commissaire Sportif de la FIA, Pilote Commissaire Sportif de la FIA (uniquement en F1), Commissaire Sportif national ou fonctions équivalentes dont le titre inclut le terme « Commissaire Sportif ».

Rôle

Le Commissaire Sportif est chargé de faire respecter les règlements applicables lors d'une compétition.

Les Commissaires Sportifs ont une autorité absolue sur la compétition et doivent veiller au respect du Code, des règlements nationaux et particuliers, ainsi que des programmes officiels. Ils peuvent régler toute question qui pourrait surgir à l'occasion d'une compétition sous réserve du droit d'appel prévu par le Code.

Pour plus de détails, prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.9.

Tâches

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.8.

Dans le cadre de leurs tâches, définies dans le Code et l'Annexe V, ils ont notamment, mais sans s'y limiter, pour mission : de veiller à l'application du Code, en particulier des Articles 12, 13 et 14, et des règlements en vigueur, en cas de violation des règlements ou dans tout autre domaine qu'ils jugent approprié pour le bon déroulement et l'équité d'une compétition.

3.1.1 Collège des Commissaires Sportifs

Également : Président du Collège des Commissaires Sportifs ou fonction équivalente

Prière de se référer au Code Sportif International – Articles 11.3 et 11.4.1.

3.2 Pilote Conseiller des Commissaires Sportifs

Également : Pilote Conseiller des Commissaires Sportifs de la FIA ou fonction équivalente

Rôle

Pilote expérimenté avec un curriculum vitae reconnu, capable d'apporter son soutien en matière de normes de conduite et d'autres aspects liés au comportement des pilotes.

Tâches

Apporter son soutien aux Commissaires Sportifs en matière de normes de conduite ou de sujets

ARTICLE 3 GOVERNANCE

Regulations enforcement

3.1 Steward

Read also: FIA Steward, FIA Driver Steward (only F1), National Steward, or equivalent roles whose title includes the term “Steward”.

Role

The Stewards are in charge of enforcing the regulations during a Competition.

The Stewards have supreme authority over the competition, as well as authority for the enforcement of the Code and national and Supplementary Regulations and Official Programmes. They may settle any matter that might arise during a competition, subject to the right of appeal provided for in the Code.

For further details, please refer to the International Sporting Code – Article 11.9

Duties

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.8.

Within the framework of their duties, defined in the Code and Appendix V, they notably (but not exhaustively): work towards the enforcement of the Code, in particular Articles 12, 13 and 14, and the regulations in force, in case of a breach of regulations or any other area they deem appropriate for the correct and fair execution of a competition.

3.1.1 Panel of Stewards

Read also: Chair of the Panel of Stewards, or equivalent role

Please refer to the International Sporting Code. – Article 11.3 and 11.4.1.

3.2 Stewards Driver Advisor

Read also: FIA Stewards Driver Advisor, or equivalent role

Role

Experienced driver with a recognised curriculum vitae, who is able to provide support on driving standards and other aspects of drivers' behaviours.

Duties

To provide support to the Stewards on driving standards or subjects under the driver's

relevant de l'expertise des pilotes, et aider les autres Officiels de la compétition dans les domaines où son expertise peut contribuer à la bonne gestion de la compétition.

Bureau des Commissaires Sportifs

3.3 Secrétaire des Commissaires Sportifs **Également : Secrétaire des Commissaires Sportifs de la FIA**

Rôle

Le Secrétaire des Commissaires Sportifs fournit un soutien administratif aux Commissaires Sportifs dans l'exercice de leurs fonctions.

Tâches

Le Secrétaire des Commissaires Sportifs est chargé de préparer et de soumettre pour diffusion tous les documents relatifs aux Commissaires Sportifs pendant la compétition, ainsi que de compiler des dossiers complets sous forme électronique et papier à l'issue de la compétition.

Réglementation sportive

3.4 Délégué Sportif **Également : Délégué Sportif de la FIA ou Délégué Sportif de l'ASN ou fonction équivalente**

Rôle

Le Délégué Sportif de la FIA est désigné par la FIA et sera responsable de la coordination globale entre l'ASN, l'organisateur et le promoteur des Championnats et Séries de la FIA.

Le Délégué Sportif de l'ASN est désigné par l'ASN et sera responsable de la coordination globale entre l'ASN, l'organisateur et le promoteur des Championnats et Séries de la FIA.

Tâches

Gérer la coordination globale des ASN, organisateurs et promoteurs des Championnats ou Séries de la FIA, en veillant à ce qu'ils reçoivent des informations complètes sur leurs fonctions et les outils nécessaires à l'exécution de leurs missions et à ce qu'ils accomplissent leurs tâches conformément à la réglementation applicable.

expertise, and support to other competition Officials in subjects where his expertise can help with the good management of the competition.

Stewards Office

3.3 Stewards' Secretary **Read also: FIA Stewards' Secretary**

Role

The Stewards' Secretary provides administrative support to the Stewards in their duties.

Duties

The Stewards' Secretary is responsible for the preparation and submission for circulation of all Stewards' documentation during the competition, along with compiling complete electronic and hard copy dossiers post competition.

Sporting regulations

3.4 Sporting Delegate

Read Also: FIA Sporting Delegate, ASN Sporting Delegate, or equivalent role

Role

The FIA Sporting Delegate is appointed by the FIA and shall be responsible for the global coordination between the ASN, Organiser and the Promoter for FIA Championships and Series.

The ASN Sporting Delegate is appointed by the ASN, and shall be responsible for the global coordination between the ASN, Organiser and the Promoter for Championships and Series.

Duties

To manage the global coordination of ASNs, Organisers and Promoters of FIA Championships or Series, ensuring that they are provided with full information on their duties and the tools to perform their missions, and that their assignments are accomplished in accordance with the Regulations.

ARTICLE 4 ADMINISTRATION

Bureau administratif de la compétition

4.1 Secrétaire de la Compétition **Également : Secrétaire de l’Épreuve**

Rôle

Le Secrétaire de la compétition est chargé de coordonner les activités administratives d'une compétition, lors de la planification, du déroulement et de la clôture d'une épreuve sportive. Sa principale mission consiste à assister le Directeur de Course en établissant les documents nécessaires à une compétition et en les communiquant à la FIA ainsi qu'aux membres clés de l'équipe organisatrice de la compétition.

Le Secrétaire de la compétition est responsable de la préparation, présentation, circulation et distribution de tous les documents officiels relatifs à la compétition.

Il assure la liaison avec toutes les parties prenantes de la compétition, en étroite collaboration avec le Directeur de Course.

Pour plus de détails, prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.12.

Tâches

Travailler en étroite collaboration avec le Directeur de Course et les Chronométreurs pour ce qui concerne les avis, bulletins, réclamations et appels et tenir à jour le « Panneau d'affichage » officiel.

Fournir au Commissaire Sportif désigné tous les documents de travail, licences concurrents, permis, droits associés à la compétition.

Réceptionner les engagements des concurrents pour la compétition et vérifier que tous les formulaires d'engagement ont été dûment complétés.

Établir, tenir à jour et conserver un dossier de la compétition qui contient les données administratives relatives à ladite compétition.

A la clôture d'une compétition, être responsable de l'envoi de tous les documents pertinents à l'ASN/la FIA.

ARTICLE 4 ADMINISTRATION

Competition administration office

4.1 Secretary of the Competition **Read also: Secretary of the Event**

Role

The Secretary of the competition is responsible for the coordination of a competition's administrative activities, during the planning, delivery and closure of a sporting meeting. The main purpose of the role is to support the Clerk of the Course by producing documentation for a competition, communicating it with the FIA, and with key functional areas of the competition organising team.

The Secretary of the competition ensures the preparation, submission, circulation and distribution of all Official documentation relating to the competition.

The Secretary of the competition liaises with all the stakeholders of the competition, working closely with the Clerk of the Course.

For further details, please refer to the International Sporting Code – Article 11.12.

Duties

To work closely with the Clerk of the Course and Timekeepers regarding notices, bulletins, lodging of protests and appeals and maintaining the Official "Notice Board".

To furnish the appointed Steward with all appropriate competition paperwork, competitor licences, permits, fees.

To receive competitor entries for the competition and ensure that all entry forms have been properly completed.

To be responsible for compiling, keeping up to date and maintaining a competition dossier, which contains the administrative data pertaining to the competition.

When a competition is concluded, to be responsible for sending all the relevant documentation to the ASN/FIA.

Relations avec les concurrents

4.2 Chargé des relations avec les concurrents

Rôle

Le Chargé des relations avec les concurrents fait le lien entre la direction (Directeur d'Épreuve, Commissaires Sportifs) et les concurrents. Il est chargé de fournir les informations pertinentes aux concurrents.

Le Chargé des relations avec les concurrents est le lien entre la direction de la compétition et les concurrents mais est indépendant des deux.

Tâches

Traiter les demandes des concurrents mais pas les réclamations ni les appels.

Dans le cas où un pilote est convoqué devant les Commissaires Sportifs de la compétition ou le Directeur de Course, communiquer les informations utiles au concurrent.

Dans le cas d'un changement réglementaire ou de tout autre point pouvant avoir une incidence pour les concurrents, leur fournir des informations utiles.

Observateurs

4.3 Délégué Observateur de la FIA

Rôle

L'Observateur de la FIA est chargé de superviser les compétitions des Championnats et Séries de la FIA et de rendre compte de la conformité aux critères d'organisation des compétitions de la FIA. Il évalue les compétitions candidates et formule des recommandations sur leur inclusion éventuelle dans des Championnats ou Séries de la FIA.

Tâches

Représenter la FIA de manière professionnelle et responsable.

Rendre compte à la FIA de tous les éléments de la compétition d'une manière juste et équilibrée tout en maintenant la confidentialité dans la communication avec les autres parties.

S'entretenir avec toutes les parties prenantes concernées afin de comprendre pleinement le déroulement de la compétition.

Rassembler toute la documentation nécessaire sur la compétition, compléter et soumettre le rapport conformément au modèle de rapport et aux lignes directrices des Observateurs de la FIA.

Consulter le Directeur d'Épreuve, le cas échéant, ou le Directeur de Course/Responsable de la compétition avant de rédiger le rapport, afin de

s'assurer d'une compréhension commune de tous les points couverts.

Competitors relations

4.2 Competitor Relations Officer Role

The Competitor Relations Officer is the link between the management (Race Director, Stewards) and the Competitors. He oversees providing the Competitors with relevant information.

The Competitor Relations Officer is the point of liaison between the competition management and the competitors but is independent of both.

Duties

To deal with queries from competitors but not Protests or Appeals.

To communicate relevant information to the competitor in instances where the driver is summoned by the Stewards of the competition or the Clerk of the Course.

To provide relevant information to the competitors when any change in the regulations or any other issue that may affect them occurs

Observers

4.3 FIA Observer Delegate

Role

The FIA Observer is appointed to oversee FIA Championships and Series competitions and report on compliance with FIA competition organisation criteria. He evaluates candidate competitions and recommends regarding their suitability for inclusion in FIA Championships or Series.

Duties

To represent the FIA in a professional and responsible manner.

To report to the FIA on all elements of the competition in a fair and balanced manner while maintaining confidentiality in communications with any other parties.

To interview all the relevant stakeholders to obtain a full understanding of the running of the competition.

To collate all the relevant competition documentation necessary, complete and submit the report in accordance with the FIA Observers' guidelines and reporting template.

To consult with the Race Director if appointed, or the Clerk of the Course/competition Director prior to report completion, ensuring common understanding of all items covered.

To provide the competition organisers with any relevant advice to establish/maintain a programme of continuous improvement.

Fournir aux organisateurs de la compétition tout conseil pertinent afin d'établir/maintenir un programme d'amélioration continue.

4.4 Observateur de l'ASN

Rôle

Le rôle de l'Observateur est de fournir un rapport d'évaluation complet couvrant tous les aspects de la compétition afin de permettre à l'ASN/la FIA d'agir comme elles le jugent approprié et d'aider l'organisateur à parfaire sa compétition.

Tâches

Rassembler toute la documentation de la compétition nécessaire pour remplir son rapport. Interviewer toutes les parties prenantes afin d'avoir une compréhension complète du déroulement de la compétition.

Remplir et soumettre leur rapport en temps opportun selon les besoins, en garantissant la confidentialité le cas échéant, pour établir/maintenir un programme d'amélioration continue.

4.5 Observateur d'Épreuve de la FIA

Rôle et tâches

L'Observateur d'Épreuve de la FIA peut être désigné par la FIA pour assister à toute Épreuve figurant au Calendrier Sportif International.

L'Observateur d'Épreuve de la FIA est chargé de contrôler et de rendre compte exclusivement à la FIA du respect du Code et des règlements FIA applicables par l'Épreuve.

L'Observateur d'Épreuve de la FIA a uniquement un rôle de rapport et n'a aucun pouvoir exécutif ou décisionnel sur le déroulement de l'Épreuve.

L'Observateur d'Épreuve de la FIA doit agir en toute impartialité et confidentialité à tout moment.

L'Observateur d'Épreuve de la FIA peut demander et utiliser les Zones réservées, les documents et les informations raisonnablement nécessaires à l'exercice de ses fonctions, en coopération avec les autres Officiels, les Concurrents et les Organisateurs.

4.4 ASN Observer

Role

The role of the Observer is to provide a full evaluation report covering all aspects of the competition to enable the ASN/FIA to take whatever action as it may see fit; he also assists the organiser to develop its competition further.

Duties

To collate all the relevant competition documentation necessary to complete their report.

To interview all the stakeholders to obtain a full understanding of the running of the competition.

To complete and submit their report in a timely fashion as required, maintaining confidentiality where appropriate, to establish/maintain a programme of continuous improvement.

4.5 FIA Event Observer

Role & Duties

The FIA Event Observer may be appointed by the FIA to attend any Event listed on the International Sporting Calendar.

The FIA Event Observer is responsible for monitoring and reporting exclusively to the FIA on the Event's compliance with the Code and the applicable FIA regulations.

The FIA Event Observer has a reporting role only without any executive or decision-making power over the conduct of the Event.

The FIA Event Observer must act impartially and confidentially at all times.

The FIA Event Observer may request and make use of the Reserved Areas, documents and information reasonably required for the performance of his duties, in cooperation with other Officials, Competitors and Organisers.

ARTICLE 5 CONTRÔLE DE LA COMPÉTITION

Direction de la Compétition

5.1 Directeur d'Épreuve

Également : Directeur d'Épreuve de la FIA, Directeur d'Épreuve permanent, Directeur d'Épreuve adjoint de la FIA ou fonction équivalente

Rôle

Le Directeur d'Épreuve a les pleins pouvoirs pour le contrôle des essais et de la course. Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Course (qui ne peut donner des ordres s'y rapportant qu'avec son accord exprès) et les Commissaires Sportifs.

Les Directeurs d'Épreuve des Championnats ou Compétitions de la FIA sont nommés par la FIA.

Tâches

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.10.

5.2 Directeur de Course

Également : Directeur de Course adjoint, Assistant du Directeur de Course ou fonction équivalente

Rôle

Le Directeur de Course est responsable de la conduite de la Compétition conformément au règlement applicable et devrait travailler en liaison permanente avec le Directeur d'Épreuve si ce dernier est nommé.

Tâches

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.11.

Concernant les aspects liés à la sécurité, le Directeur de Course est responsable de la conduite de la Compétition conformément à l'Annexe H et au Règlement Sportif.

ARTICLE 5 COMPETITION CONTROL

Competition Direction

5.1 Race Director

Read also: FIA Race Director, Permanent Race Director, FIA Deputy Race Director, or equivalent role

Role

The Race Director has overriding authority to control the practice and the race itself. He works closely with the Clerk of the Course (who can give the relevant orders only with the express agreement of the Race Director) and the Stewards.

Race Directors for FIA Championships or Competitions are nominated by the FIA.

Duties

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.10.

5.2 Clerk of the Course

Read also: Deputy Clerk of the Course, Assistant Clerk of the Course, or equivalent role

Role

The Clerk of the Course is responsible for conducting the Competition in accordance with the applicable regulations and should remain in permanent communication with the Race Director, if any

Duties

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.11.

On safety aspects, the Clerk of the Course is responsible for conducting the competition as defined in Appendix H and the Sporting Regulations.

5.3 Judge of Fact

Rôle

Dans les compétitions au cours desquelles il y aurait lieu de décider si, oui ou non, un pilote a touché ou dépassé une ligne ou sur tout autre fait prévu dans le Règlement particulier ou tout Règlement applicable à la compétition, un ou plusieurs Judges de fait seront nommés par les Commissaires Sportifs, sur proposition de l'organisateur, pour prendre une ou plusieurs de ces décisions.

Les juges au départ et les juges à l'arrivée sont des Judges de fait.

Les Commissaires Sportifs peuvent désigner un ou plusieurs Commissaires de piste et/ou Commissaires préposés à la grille en tant que Judges de fait.

Les Judges de fait doivent rendre compte directement au Directeur de la Course sur toutes les infractions aux règlements commises par les pilotes ou tout autre fait qu'ils sont chargés de déterminer.

Tâches

Être nommés correctement et identifiés officiellement (par leur nom ou rôle), les faits à juger devant être spécifiés.

Se positionner aux emplacements où ils sont mieux à même de juger les activités spécifiques relevant de leur compétence.

Être à la disposition du Directeur de Course uniquement, pour reconsidérer tout jugement rendu.

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.16.

5.4 Juge (Drifting uniquement)

Rôle

Le devoir du(des) Juge(s) est de noter la performance de chaque run de compétition selon des critères bien définis : trajectoire, angle, style et vitesse. Ils devraient être en mesure d'utiliser tous les outils mis à leur disposition pour déterminer les scores, mais les résultats de tout système d'évaluation électronique doivent toujours être secondaires par rapport aux décisions du ou des Judges. Le(s) Juge(s) intervient(nent) uniquement pour noter la compétition, le Directeur de Course et/ou le Directeur d'Épreuve étant responsable(s) du bon déroulement de la compétition.

Le Juge de Drifting devrait être considéré comme un Juge de fait, conformément à l'Article 5.3.

5.3 Judge of Fact

Role

In a competition in which a decision has to be made as to whether or not a driver has touched or crossed a given line, or as to any other fact laid down in the Supplementary Regulations or in any applicable regulations for the competition, one or more Judges of Fact shall be approved by the Stewards, upon the proposal of the organiser, to be responsible for one or more of these decisions.

Start line judges and Finish line judges are Judges of Fact.

One or more of the Track Marshals or/and Grid Marshals may be appointed by the Stewards as Judges of Fact.

Judges of Fact are appointed to report directly to the Clerk of the Course on all infringements of the regulations by the drivers, or on any other fact they are assigned to identify.

Duties

To be properly appointed and officially identified (by name or role) with specific facts to be judged.

To position themselves where they are best able to judge the specific facts they are appointed to judge.

To remain available to the Clerk of the Course only, should a review of the judgements made be required.

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.16.

5.4 Judge (Drifting only)

Role

It is the duty of the Judge(s) to score the performance of each competitive run following defined criteria of line, angle, style and speed. Judges should be able to utilise any tools available to them when determining scores, but the results of any electronic judging systems must always be secondary to the decisions of the Judge(s). The Judge(s) are involved only in the scoring element of the competition, with the Clerk of the Course and/or Race Director responsible for the safe running of the competition.

The Drifting Judge should be considered as a Judge of Fact, in accordance with Article 5.3.

Tâches

Déterminer le tracé du parcours avant la compétition, en coopération avec le Directeur de Course et/ou le Directeur d'Épreuve.

Etre disponible pour fournir un feedback précis aux Concurrents tout au long de la compétition, à l'heure et à l'endroit prévus.

Déterminer la responsabilité de tout contact/incident survenu sur la piste pendant les runs jugés. Si une action supplémentaire est nécessaire, les Juges peuvent soumettre la question à l'examen des Commissaires Sportifs.

Duties

To determine the course layout before the competition, in cooperation with the Clerk of the Course and/or Race Director.

To be available to provide exact feedback to the Competitors throughout the competition in dedicated time and place.

To determine responsibility for any contact/incidents on track during judged runs. Beyond this, if further action is required, the Judges can refer the matter for the consideration of the Stewards

Surveillance de la Compétition Competition

5.5 Opérateur de surveillance

Également : Opérateur des Commissaires Sportifs, Opérateur Direction de Course, Surveillance Suivi, Surveillance vidéo CCTV, Préposé OBSC (délégué à la caméra de surveillance embarquée)

Rôle

Officiel en charge des systèmes de suivi électronique (positionnement)

Officiel en charge des systèmes de télévision en circuit fermé

Officiel en charge des caméras embarquées et de tout autre système

Competition surveillance

5.5 Surveillance operator

Read also: Stewards Operator, Race Control Operator, Tracking Surveillance, CCTV Video Surveillance, OBSC Officer (On Board Surveillance Camera delegate)

Role

Official in charge of the electronic tracking (positioning) systems.

Official in charge of the CCTV systems

Official in charge of the on-board cameras and any other systems.

Tâches

Contrôler et superviser la compétition à l'aide des systèmes de suivi et de positionnement.

Contrôler et superviser la compétition à l'aide des systèmes de télévision en circuit fermé installés pour la surveillance du circuit.

Assister la Direction de Course ou du Rallye en lui fournissant des informations sur le positionnement des voitures, et surtout sur tout arrêt ou problème survenant pendant la compétition et pouvant compromettre la sécurité.

Assister la Direction de Course ou du Rallye à l'aide du système de surveillance et de tout autre outil similaire, en fournissant des informations sur tout incident survenu pendant la compétition et/ou en aidant les Commissaires Sportifs à obtenir des preuves vidéo ou autres d'un incident donné.

Duties

To control and supervise the competition through the tracking and positioning systems.

To control and supervise the competition through the CCTV systems installed for the surveillance of the circuit.

To support Rally or Race Control with information on the positioning of the cars, more importantly with information on any stopping or issues with the cars during the competition that could compromise safety.

To support Rally or Race Control with the surveillance system and any other similar tools, providing information on any incident during the competition and/or supporting the Stewards with the video and other evidence of a given incident.

Communications radio

5.6 Chef des communications

Également : Responsable / Chef de la Communication, Chef des communications radio ou fonctions équivalentes

Rôle

Le Chef des communications gère tous les besoins en matière de communication sur une compétition. Il doit veiller à ce qu'un système de communication approprié soit en place et opérationnel pour permettre les communications entre la Direction de Course ou du Rallye et le commissaire responsable.

Le Chef des communications gère le planning et le fonctionnement des réseaux de communications radio de la compétition, en veillant à ce que les divers Officiels de sport automobile puissent échanger des informations de manière fluide et permanente et, en particulier, à ce que toute réponse à un incident lié à la sécurité soit correctement coordonnée avec le Médecin-Chef et le Chef des secours.

Tâches

Avoir une compréhension approfondie de l'organisation de la compétition et du lieu où se déroule la compétition de manière à établir un réseau de communication efficace avant la compétition.

S'assurer que des dispositifs de réserve sont en place en cas de défaillance du système de communications principal.

Gérer un journal des événements en temps réel permettant de consulter les observations pendant et après la compétition et d'organiser la collecte des rapports écrits éventuels.

Veiller au respect de toute législation applicable à l'utilisation d'équipements de communication radio.

Radio communications

5.6 Chief of Communications

Read also: Communication Chief/Officer, Chief of Radio Communications, or equivalent roles

Role

The Chief of Communications manages all competition communication requirements. He must ensure that an appropriate communication system is set up and operates properly, so that communications between Race or Rally Control and the responsible Marshal are assured.

The Chief of Communications manages the planning and operation of the competition radio and communications networks, ensuring that there is a free flow and constant exchange of information between the various motor sport Officials and particularly that any response to a safety-related incident is properly coordinated with the Chief Medical Officer and Chief Rescue Officer.

Duties

To have a thorough understanding of the competition organisation and the area in which the competition is taking place, to establish an effective communication network prior to the competition.

To ensure that contingencies are in place to cover potential loss of the primary communication system.

To manage a timed competition log so that observations can be consulted during and after the competition and organise the collection of any written reports.

To ensure compliance with any legislation concerning the use of radio communications equipment.

ARTICLE 6 CONTRÔLE DU CHRONOMÉTRAGE

Chronométrage de la compétition

6.1 Chronométreurs en chef de la FIA

Les Chronométreurs en chef de la FIA, s'ils sont nommés par la FIA, supervisent et assistent le Chronométreur en chef et l'équipe d'assistance au chronométrage.

6.2 Chronométreur en chef

Rôle

Le Chronométreur en chef gère le système de chronométrage, de traitement et d'enregistrement des temps, au moyen des dispositifs technologiques à sa disposition pour tous les concurrents lors d'une compétition.

Le Chronométreur en chef gère et supervise l'équipe de chronométrage et de marquage des points d'une compétition en utilisant l'équipement de chronométrage et les instruments appropriés qui sont conformes au règlement de la compétition afin d'assurer le calcul et la présentation de résultats exacts et crédibles.

Tâches

S'assurer que des dispositifs de réserve sont en place en cas de défaillance du système de chronométrage principal.

Se concerter avec le Directeur de Course et le Secrétaire de la compétition en cas de changement apporté au programme ou aux listes des concurrents.

Préparer et approuver les grilles/listes de départ, documents de classement, etc., sur la base de la réglementation de la compétition.

Appliquer les décisions du Directeur de Course et des Commissaires Sportifs, lorsque pertinentes pour les résultats.

Pour plus de détails, prière de se référer au Code Sportif International de la FIA, Article 11.13.

6.3 Chronométreur

Également : Commissaires préposés au chronométrage ou fonction équivalente

Rôle

Le Chronométreur utilise le matériel et le logiciel de chronométrage et en assure le bon fonctionnement, conformément au règlement de la compétition. Il effectue des calculs et veille à la production en temps voulu de résultats précis et fiables.

ARTICLE 6 TIMEKEEPING CONTROL

Competition timekeeping

6.1 FIA Chief Timekeepers

The FIA Chief Timekeepers, if nominated by the FIA, supervise and support the Chief Timekeeper and timekeeping support team.

6.2 Chief Timekeeper

Role

The Chief Timekeeper manages the timing system, processes and records, operating the technological devices at their disposal for all competitors within the competition.

The Chief Timekeeper manages and oversees the timing and scoring team for a competition by using appropriate timing equipment and instruments which are compliant with the competition regulations to ensure the calculation and production of accurate and credible results

Duties

To ensure that contingencies are in place to cover the potential loss of the primary timekeeping system.

To liaise with the Clerk of the Course and the Secretary of the competition on any changes to the programme or Competitor lists.

To prepare and approve grids, start lists, classifications documents, etc, based on competition regulations.

To implement the decisions of the Clerk of the Course and the Stewards, where these are relevant to the results.

For further details, please refer to the International Sporting Code – Article 11.13.

6.3 Timekeeper

Read also: Timing Marshals, or equivalent role

Role

The Timekeeper operates and ensures the accurate functioning of the appropriate timing hardware and software that are in compliance with the competition regulations. He conducts calculations and timely production of accurate and credible results.

Tâches

Utiliser l'équipement de chronométrage approprié dans le cadre de son travail au sein de l'équipe en charge du chronométrage ou du relevé des tours pour une compétition.

Assurer la liaison avec le Chronométreur en chef et signaler toute incohérence ou tout problème.

Produire les grilles/listes de départ ainsi que les résultats sur la base de la réglementation de la compétition et les soumettre à l'approbation du Chronométreur en chef.

Transmettre les temps/résultats uniquement au Chronométreur en chef.

Duties

To operate appropriate timing equipment while working as part of the timing or lap charting team for a competition.

To liaise with the Chief Timekeeper and report any inconsistencies or issues.

To produce grid/start lists and results based on the competition regulations for the Chief Timekeeper's approval.

To only convey timing/results to the Chief Timekeeper.

ARTICLE 7 SÉCURITÉ

Sécurité

7.1 Inspecteur de circuit de la FIA

Rôle

L'Inspecteur est chargé de veiller à ce que le circuit soit conforme à l'Annexe O du Code Sportif International (ainsi qu'aux Lignes directrices Circuits) pour les compétitions inscrites au Calendrier Sportif International de la FIA et à ce qu'il corresponde au type de compétition pour lequel ledit circuit a été homologué.

Le rôle de l'Inspecteur de Circuit consiste à veiller à ce que la piste/route soit conforme aux règlements visés de l'ASN/de la FIA.

Tâches

Visiter physiquement périodiquement toutes les installations et les évaluer afin de garantir des dispositions de sécurité appropriées pour les spectateurs, Officiels, commissaires de piste et concurrents et évaluer la pertinence de chaque lieu par rapport à l'usage prévu pour la compétition.

Rendre compte de chaque inspection avec des recommandations concernant la délivrance de licence(s) de piste appropriée(s) et formuler des recommandations d'amélioration.

Se tenir à la disposition des Commissaires Sportifs de la compétition afin de les aider à rendre compte des accidents mortels/ou accidents impliquant des blessures graves.

7.2 Délégué Sécurité de la FIA

Également : Délégué Sécurité de l'ASN

Rôle

Le Délégué Sécurité a pour mission d'assister dans leurs tâches les Officiels de sécurité de la compétition, de vérifier dans le cadre de ses compétences que toutes les réglementations de sécurité applicables au Championnat de la FIA sont respectées, de formuler tous commentaires qu'il juge pertinents et d'établir les rapports nécessaires concernant la compétition. En rallyes, il a le pouvoir de retarder le départ d'une spéciale de 30 minutes au maximum.

Le rôle du Délégué Sécurité est d'examiner et de valider le Plan de sécurité de l'épreuve avant l'épreuve et sa mise en oeuvre durant l'épreuve et de superviser le travail du Chef de sécurité.

ARTICLE 7 SAFETY

Safety

7.1 FIA Circuit Inspector

Role

The Inspector's duty is to ensure that the circuit complies with Appendix O to the International Sporting Code (and the Circuits Guidelines) for competitions entered on the FIA International Sporting Calendar, and that the circuit corresponds to the type of Competition for which this circuit has been homologated.

The role of the Circuit Inspector is to ensure that the track/route conforms with the relevant ASN/FIA regulations.

Duties

To periodically visit and appraise all venue facilities to ensure the provision of appropriate safety measures for spectators, Officials, Marshals and competitors and assess the suitability of each venue relative to the planned competition use.

To report on each inspection with recommendations regarding the issuing of appropriate venue track licence(s) and make recommendations for further improvements.

To be available to the competition Stewards to assist in their reporting of fatal accidents or those involving serious injuries.

7.2 FIA Safety Delegate

Read also: ASN Safety Delegate

Role

The Safety Delegate is designated to help the safety Officials of the competition to perform their duties, to ensure, within their fields of competence, that all the safety regulations governing the FIA Championship are respected, to make any comments they judge necessary, and to draw up any necessary reports concerning the competition. In Rallies, he has the power to delay the start of a special stage by a maximum of 30 minutes.

The role of the Safety Delegate is to review and validate the Event Safety Plan prior to the event and its implementation during the event, and to supervise the work of the Chief Safety Officer throughout.

Tâches

Assister à des réunions de planification et d'évaluation sur des questions de sécurité de la compétition.

Surveiller la sécurité des zones réservées au public et aux médias.

Assurer la coordination entre la FIA et les ASN pour ce qui a trait à tous les éléments administratifs concernant la sécurité.

Évaluer et rendre compte de tout incident lié à la sécurité lors de la compétition.

Duties

To attend safety planning and evaluation meetings in relation to the competition.

To monitor the safety of the public and media areas.

To coordinate between the FIA and ASN on any administrative items regarding safety.

To evaluate and report on any safety-related incident at the competition.

7.3 FIA Deputy Safety Delegate

Rôle

Le rôle de Délégué Sécurité adjoint de la FIA a été introduit dans les compétitions WRC en 2019. Il consiste à surveiller, depuis la Direction du Rallye, les images en direct transmises par les 15 premières voitures participant à chaque spéciale. Ces images brutes permettent au délégué de surveiller tout spectateur se trouvant dans un endroit dangereux.

Tâches

Contrôler le respect des mesures de sécurité, en particulier la sécurité de l'emplacement des spectateurs.

Signaler avec diligence au Directeur de Course toute situation susceptible de compromettre la sécurité de la compétition.

7.3 FIA Deputy Safety Delegate

Role

The role of a FIA Deputy Safety Delegate was introduced in WRC competitions in 2019, sitting in Rally Control monitoring the live onboard footage available from the first 15 cars into each special stage. This raw footage allows the delegate to monitor any spectator in an unsafe location.

Duties

To monitor the compliance of the safety measures, in particular the safe location of spectators.

To diligently report to the Clerk of the Course concerning any situation which could compromise the safety of the competition.

7.4 Chef de la sécurité

Également : Responsable de la sécurité adjoint / Responsable de la sécurité lors des compétitions

Rôle

La nomination d'un Chef de la sécurité sera incluse dans le règlement du rallye. Il fera partie du comité d'organisation et participera à la compilation du dossier de sécurité.

Le Chef de la sécurité (et son adjoint, s'il y en a un) est chargé de tous les aspects liés à la sécurité sur les épreuves spéciales, il établit un Manuel de sécurité et veille à son respect pendant toute la durée de la compétition.

Le Chef de la sécurité assure le déploiement du plan de sécurité de l'épreuve en amont de la compétition et veille à ce que la compétition se déroule conformément à ce plan. Il rend compte directement au Directeur de Course et collabore avec le Médecin-Chef, le Commissaire en chef et le Chef des secours.

Tâches

Assurer le contrôle général de la sécurité et des communications lors de la compétition.

Être en liaison avec toutes les organisations de sécurité publique compétentes.

Surveiller le déploiement du plan de sécurité tout au long de la compétition en vue de formuler des recommandations pour l'avenir.

7.4 Chief Safety Officer

Read also: Deputy Safety Officer/Competition Safety Officer

Role

The appointment of a Chief Safety Officer will be included in the regulations of the rally. He will belong to the organising committee and will take part in the compiling of the safety dossier.

The Chief Safety Officer (and Deputy if nominated) is responsible for all aspects of safety on the special stages, producing a safety manual and ensuring that it is adhered to during the competition.

The Chief Safety Officer ensures the development of the event safety plan prior to the competition and that the competition is run in accordance with that plan. He will report directly to the Clerk of the Course and will work with the Chief Medical Officer, the Chief Marshal and the Chief Rescue Officer.

Duties

To maintain overall control over safety and communications at the competition.

To liaise with all relevant public safety organisations

To monitor the operation of the event Safety Plan throughout the competition, and to make future recommendations regarding its formulation.

Veiller à ce que les emplacements spectateurs soient en nombre suffisant pour les effectifs anticipés.

S'assurer que les informations pertinentes du plan de sécurité de la compétition sont bien communiquées au personnel concerné avant la compétition.

Le jour de la compétition, vérifier la position de tous les véhicules de sécurité ainsi que du personnel de sécurité (et si nécessaire, procéder à des changements en collaboration avec le Directeur de Course).

Pendant le rallye, il sera en communication permanente avec la Direction du Rallye, le Médecin-Chef et le départ de chaque spéciale (par téléphone ou par radio).

Il sera responsable de la mise en œuvre et de l'application du plan de sécurité.

7.5 Responsable de la sécurité des spectateurs

Rôle

Reporting to the Chief Safety Officer

Sous la responsabilité du Chef de la sécurité

Le Responsable de la sécurité des spectateurs doit contribuer au plan de sécurité, en particulier aux sections consacrées à la sécurité et à l'accès des spectateurs pour chaque spéciale.

Le rôle de Responsable de la sécurité des spectateurs peut également être assumé par le Chef de la sécurité ou le Directeur de Course adjoint.

Tâches

Pendant la compétition, le Responsable de la sécurité des spectateurs se rendra sur les spéciales selon un planning convenu avant le début de chaque épreuve spéciale afin d'identifier et de traiter tout problème pouvant survenir.

Contrôle de la sécurité électrique

7.6 Délégué à la sécurité électrique de la FIA

Rôle

Le Délégué à la sécurité électrique possède des qualifications valides en électricité ou en électrotechnique/Sécurité Haute Tension ainsi que des connaissances en sport automobile. Il effectue des tâches de supervision et d'intervention électrotechnique lors des compétitions de séries électriques.

Pendant les activités sur piste, il se tient aux côtés des équipes médicales et de secours afin de pouvoir se joindre à elles en cas d'intervention sur la piste.

En dehors des activités sur piste, il est le point de contact clé pour toute question relative à la sécurité électrique, il fournit des briefings sur la sécurité électrique et effectue des contrôles et des audits de sécurité électrique sur site.

To ensure sufficient viewing areas are available for the anticipated number of spectators.

To ensure that relevant details from the Competition Safety Plan are distributed to the appropriate personnel prior to the competition.

On the day of the competition, to check the correct position of all safety vehicles and personnel (and if necessary, work closely with the Clerk of the Course to make any changes).

During the rally he will be in permanent communication with Rally Control, the Chief Medical Officer and the start of each special stage (by telephone or radio).

He will be responsible for the implementation and enforcement of the Safety Plan.

7.5 Spectator Safety Officer

Role

Reporting to the Chief Safety Officer

The Spectator Safety Officer should contribute to the safety plan, particularly the sections on spectator safety and spectator access for each stage.

The role of the Spectator Safety Officer may also be carried out by the Chief Safety Officer or Deputy Clerk of the Course.

Duties

On competition the Spectator Safety Officer will travel through the stages according to an agreed schedule prior to each special stage going 'live', to identify and deal with any issues that may arise.

E – Safety Control

7.6 FIA E-Safety Delegate

Role

The E-Safety Delegate possesses valid electrical or electrical engineering/High-Voltage Safety credentials and motor sport knowledge. He performs electrotechnical supervision and intervention duties during e-series competitions.

During track activities, he is based alongside the rescue and medical teams to join them in case of track intervention.

Outside of track activities, he is the key point of contact for any e-safety matter, delivers e-safety briefings and runs e-safety controls and audits on location.

Tâches

Suivre les instructions du Spécialiste en chef de la sécurité électrique concernant la mise en oeuvre des règles de la FIA relatives à la sécurité électrique.

Appliquer les mesures opérationnelles de sécurité à l'ensemble du personnel présent sur site pendant le déroulement de la compétition.

Effectuer une analyse des risques détaillée.

Posséder et appliquer les connaissances relatives à toutes les questions pertinentes en matière de sécurité électrique.

Fournir des briefings sur la sécurité électrique sur le terrain.

Assurer la liaison avec le personnel de l'équipe concernée au sujet de son véhicule et des précautions prises.

Lors des interventions de secours sur la piste en présence d'un risque de haute tension :

Rejoindre l'équipe médicale et de secours sur la piste (présence recommandée dans la voiture médicale).

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Évaluer l'état des véhicules de compétition sur site.

Mettre hors tension les véhicules de compétition et confirmer leur statut.

Sécuriser le lieu de travail de l'équipe médicale et de secours.

7.7 Délégué à la sécurité électrique

Également : Spécialiste en chef de la sécurité électrique, Spécialiste de la sécurité électrique, Coordinateur de la sécurité électrique, Contact e-sécurité TIV, Responsable national sécurité électrique ou fonction équivalente

Rôle

Le Délégué à la sécurité électrique ou le Spécialiste en chef de la sécurité électrique est un spécialiste qualifié en électricité et/ou électrotechnique/Sécurité Haute Tension ayant des connaissances en sport automobile, qui assume des fonctions techniques et de supervision pour toutes les questions relatives à la sécurité électrique pendant les compétitions de séries électriques.

Il a autorité sur tous les délégués à la sécurité électrique officiant dans les championnats de la FIA et peut contribuer à la prise de décision dans les situations critiques.

Il supervise le réseau des délégués à la sécurité électrique et est responsable de toutes les procédures et de tous les briefings de la FIA.

Tâches

Maîtriser toutes les questions relatives à la sécurité électrique.

Sélectionner, nommer et superviser les

Duties

To follow the Chief E-Safety Specialist's instructions regarding implementation of FIA e-safety regulations.

To apply safety operational measures for all personnel on site during the competition.

To conduct and document hazard analysis.

To possess and apply knowledge relating to all relevant e-safety matters.

To deliver e-safety briefings on location.

To liaise with relevant team personnel regarding their vehicle and the precautions they have in place.

During on-track rescue interventions in the presence of a high-voltage risk:

To join the rescue and medical team on track (recommended presence in the medical car).

To wear appropriate personal protection clothing.

To evaluate the condition of competition vehicles at the venue.

To de-energise and confirm the status of competition vehicles.

To secure the workplace of the rescue and medical team.

7.7 E-Safety Delegate

Read also: Chief E-Safety Specialist, E-Safety Specialist, Electrical Safety Coordinator, TIV E-Safety Contact, E-Safety National Officer, or equivalent role

Role

The E-Safety Delegate or Chief E-Safety Specialist is a qualified electrical and/or electrical engineering/High-Voltage Safety specialist with motor sport knowledge, who assumes technical and supervisory roles for all matters regarding e-safety during e-series competitions.

He has authority over all e-safety delegates across FIA championships and can support decision-making in critical situations.

He has a managerial role of the network of e-safety delegates and is responsible for all FIA procedures and briefings.

Duties

To possess and apply knowledge relating to all e-safety matters.

To select, appoint and manage the FIA e-safety

délégués à la sécurité électrique de la FIA.

Endosser des rôles techniques et de supervision pour les travaux électrotechniques pendant une compétition.

Contrôler et superviser l'analyse des risques et les processus de travail.

Soutenir la création, la mise à jour et le déroulement des briefings de sécurité électrique.

delegates.

To endorse technical and supervisory roles for electrotechnical work during a competition.

To control and supervise hazard analysis and work processes.

To support the creation, update and delivery of e-safety briefings.

ARTICLE 8 MÉDICAL

Coordination médicale

8.1 Délégué Médical

Également : Délégué Médical de la FIA, Délégué Médical de l'ASN ou fonction équivalente

Rôle

Le Délégué Médical supervise les services médicaux dispensés lors d'une compétition. Il s'assure que les services médicaux sur site correspondent aux règles applicables et formule des suggestions visant à améliorer ces services pour les futures compétitions.

Le rôle du Délégué Médical est d'examiner et de valider la préparation et la fourniture des services médicaux lors de la compétition et de superviser le travail du Médecin-Chef.

Tâches

Se familiariser avec tous les documents liés à la préparation médicale d'une compétition.

Si nécessaire ou si requis par le règlement, procéder à une inspection préliminaire des installations médicales disponibles lors de la compétition.

Être présent sur les lieux tout au long de la compétition, en travaillant en collaboration avec le Médecin-Chef, mais sans jamais le remplacer.

Se référer également à l'Annexe H au Code Sportif International – Supplément 8.

Voitures médicales

8.2 Conducteur de voiture médicale

Également : Conducteur de voiture médicale de la FIA, Conducteur de voiture médicale de l'ASN ou fonction équivalente

Rôle

Le Conducteur de voiture médicale conduit la voiture médicale, envoyée par le Directeur d'Épreuve ou le Directeur de Course sur le lieu d'un incident afin de superviser l'intervention médicale.

8.3 Conducteur de véhicule d'intervention médicale

Rôle

Le Conducteur de véhicule d'intervention médicale veille à ce que le véhicule d'intervention arrive rapidement et en toute sécurité sur les lieux, une fois qu'il a été dépêché par la Direction de Course/du Rallye, et à ce qu'il soit positionné sans danger sur le site pour que l'équipe puisse procéder à l'intervention médicale nécessaire.

ARTICLE 8 MEDICAL

Medical coordination

8.1 Medical Delegate

Read also: FIA Medical Delegate, ASN Medical Delegate, or equivalent role

Role

The Medical Delegate supervises the medical services of a competition. He makes sure that the medical service on site corresponds to the rules and he makes suggestions for the improvement of the medical services for future competitions.

The role of the Medical Delegate is to review and validate the level of preparedness and the provision of medical services at the competition, and to supervise the work of the Chief Medical Officer throughout.

Duties

To familiarise himself with all the documents connected with the medical preparation for a competition.

If needed or required by regulation, to make a preliminary inspection of the medical facilities available to the competition.

To be present on site throughout the competition, working with the Chief Medical Officer but never replacing him.

Please refer also to Appendix H to the International Sporting Code – Supplement 8.

Medical Cars

8.2 Medical Car Driver

Read also: FIA Medical Car Driver, ASN Medical Car Driver, or equivalent role

Role

The Medical Car Driver operates the medical car, dispatched by the Race Director or Clerk of the Course to an incident scene to oversee medical intervention.

8.3 Medical Intervention Vehicle - MIV Driver

Role

The MIV Driver ensures that the intervention vehicle arrives on scene promptly, safely and rapidly, once it has been dispatched by Race/Rally Control, along with its safe placement on site for the crew to provide specialised intervention that may be required.

Tâches

Se tenir en stand-by/alerte à un endroit prédéterminé sur la piste/le parcours.

Être pleinement au fait des activités de la course/du rallye et être prêt à entrer sur la piste/le parcours immédiatement, lorsqu'il est dépêché par la Direction de Course/du Rallye via le Directeur de Course.

Transporter le ou les médecins à bord sur les lieux d'un incident de la manière la plus sûre et la plus rapide possible, dans la limite de ses capacités et de celles du véhicule.

Contribuer à la mise en place d'un environnement de travail sûr pour les médecins, les commissaires, les autres officiels et les concurrents présents sur les lieux pendant leur intervention lors d'un incident.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Duties

To be on standby/alert at a predetermined location of the track/route.

To be fully aware of race/rally activities and prepared to enter the track/route immediately, when deployed by Race/Rally Control via the Clerk of the Course.

To transport the medical personnel on board to an incident in the safest, fastest manner driving within his capabilities and those of the vehicle.

To assist with the provision of a safe working environment for medical personnel, marshals, other officials and competitors at the scene, while responding to an incident.

To wear appropriate personal protection clothing.

Structure médicale

8.4 Médecin-Chef

Également : Responsable médical de la FIA, Médecin-Chef adjoint, Médecin-Chef national ou fonction équivalente

Rôle

Docteur en médecine, le Médecin-Chef, et son adjoint, s'il est désigné, est chargé de l'organisation des services médicaux pour toutes les activités liées à une compétition organisée par la FIA ou par une ASN.

Il est agréé par son ASN. Pour les championnats du monde de la FIA, il doit également être agréé par la FIA.

Le Médecin-Chef dispose des pleins pouvoirs concernant la prestation des services médicaux lors des compétitions de sport automobile, en liaison avec le Directeur d'Épreuve/Directeur de Course le cas échéant.

Medical structure

8.4 Chief Medical Officer

Read also: FIA Medical Officer, Deputy Chief Medical Officer, Chief National Medical Officer, or equivalent role

Role

A Doctor of Medicine, the Chief Medical Officer, and Deputy if nominated, is responsible for the organisation of the medical service connected with all activities generated by a competition organised by the FIA or by an ASN.

He is approved by his ASN. For FIA world championships, he must also be approved by the FIA.

The Chief Medical Officer has overall control of the provision of medical services at motor sport competitions, liaising directly with the Race Director/Clerk of the Course as appropriate.

Tâches

Gérer l'organisation et l'administration des services médicaux sur les compétitions, y compris le recrutement d'un personnel médical dûment formé et qualifié.

Planifier et coordonner les équipes médicales des compétitions, superviser leur déploiement sur le site de l'épreuve et endosser la responsabilité des décisions médicales au plus haut niveau.

Agir en totale conformité avec le Code Sportif International de la FIA, Annexe H, Article 2.8 et Supplément 2.

Duties

To manage the organisation and administration of the medical services at competitions, which includes the recruitment of appropriately trained and qualified medical personnel.

To plan and coordinate the medical teams for competitions, supervise their on-event deployment and take responsibility for medical decision making at the highest level.

To act in compliance with the full extent of the FIA International Sporting Code, Appendix H, Article 2.8 and Supplement 2.

8.5 Responsable des urgences médicales **Également : Responsable COVID**

Rôle

Le Responsable des urgences médicales procède à une évaluation des risques avant et pendant l'épreuve et s'assure de la conformité de la compétition avec les lignes directrices nationales applicables aux urgences médicales (par exemple : COVID-19).

Tâches

Assurer la liaison avec les autorités sanitaires locales/nationales, le cas échéant.

Veiller à ce que toutes les mesures sanitaires soient mises en oeuvre et respectées pendant la compétition.

Signaler aux Commissaires Sportifs toute personne qui refuse de se conformer aux règles. Être la personne de référence pour tous les problèmes/questions/points découlant du respect des règles.

Signaler aux Commissaires Sportifs toutes les infractions, si nécessaire.

Secours

8.6 Chef des secours

Également : Chef des secours de l'ASN

Rôle

Le commandement opérationnel de l'intervention, c'est-à-dire sur la piste, sera sous le contrôle du Chef des secours, qui sera responsable de la sécurité générale sur les lieux, du commandement et du contrôle, ainsi que de la gestion du personnel, des ressources et de l'équipement.

Le Chef des secours est formé pour intervenir sous les ordres de la Direction de Course ou du Rallye en cas d'accidents sur route ou sur circuit impliquant des voitures.

Le Chef des secours supervise l'accès aux concurrents impliqués dans des incidents et/ou leur extraction en toute sécurité, soit directement, soit par délégation aux dirigeants des équipes de sauvetage.

Il est agréé par son ASN. Pour les championnats du monde de la FIA, il doit également être agréé par la FIA et le Président de la Commission Médicale de la FIA.

Il est à tout moment sous l'autorité du Directeur de Course et, en dernier ressort (le cas échéant), du Directeur d'Épreuve.

Tâches

Assister régulièrement à des formations et cours de recyclage conformément aux exigences de l'ASN/de la FIA.

Avoir une bonne connaissance et compréhension des règles de sécurité, des techniques d'intervention et des types

8.5 Medical Contingency Officer **Read also: COVID Officer**

Role

The Medical Contingency Officer conducts pre-and on-event risk assessment and ensures compliance of the delivery of the competition with the applicable national guidelines for medical contingencies (e.g. COVID 19)

Duties

To liaise with local/national health authorities as required.

To ensure all sanitary measures are implemented and adhered to during the competition.

To report to the stewards any individual who refuses to comply.

To act as a point of clarification for all questions/matters/issues arising from compliance.

To report to the stewards all breaches as necessary.

Rescue

8.6 Rescue Chief

Read also: ASN Rescue Chief

Role

Operational command of the intervention, i.e. on track, shall be under the control of the Rescue Chief who will be responsible for overall scene safety, command and control and management of personnel, resources and equipment.

The Rescue Chief is trained to intervene under the orders of Race Control or Rally Control in case of accidents on roads and on racetracks in which cars are involved.

The Rescue Chief supervises the safe accessing and/or extrication of competitors involved in incidents, either directly, or through delegation to the leaders of individual rescue teams.

He is approved by his ASN. For FIA world championships, he must also be approved by the FIA and the FIA Medical Commission President.

He is at all times under the authority of the Clerk of the Course and ultimately (where applicable) the Race Director.

Duties

To attend regular training and refresher courses in accordance with ASN/FIA requirements.

To have a good knowledge and understanding of the safety rules, intervention techniques and types of rescue/extrication equipment

d'équipement de secours/d'extraction disponibles.	available.
Rendre compte à la Direction de Course de l'état d'avancement/de l'issue de l'intervention.	To report to the race control on the progress/outcome of the intervention.
Demander l'aide de services de secours externes en cas de besoin.	To request the assistance of external emergency services if required.
En cas d'intervention sur la piste, il est responsable de la sécurité générale des lieux, du commandement et du contrôle, de la lutte contre l'incendie et des opérations de secours technique.	In the event of an intervention on track, he is responsible for overall scene safety, command and control, firefighting, and technical rescue operations.
Il doit s'assurer que tous les équipements de secours, de lutte contre l'incendie et de sécurité électrique sont fournis conformément aux exigences du Supplément 3 de l'Annexe H.	He must ensure that the provision of all rescue, firefighting and e- Safety equipment is as required within Supplement 3 of Appendix H.
En outre, il doit veiller à ce que tous les membres du personnel concernés disposent d'équipements de protection individuelle adaptés.	Additionally, he must ensure the provision of the correct level of personal protective equipment for all personnel involved.
Dans le cas d'un incident sur la piste, il doit arriver dans le premier véhicule d'intervention, mettre en place un système de travail sûr, superviser la sécurité des lieux, la lutte contre l'incendie et les activités de secours technique, assurer la liaison avec le médecin local afin de garantir une extraction efficace le cas échéant, assurer la liaison avec le Délégué à la sécurité électrique de la FIA afin de garantir la sécurité.	In the event of any incident on track, he must arrive on the first attending vehicle establish a safe system of work oversee scene safety, firefighting, and technical rescue activities
Il doit signer le questionnaire médical afin de garantir la fourniture adéquate d'équipements appropriés.	liaise with local doctor to ensure effective extrication where applicable, liaise with the FIA E-Safety Delegate to ensure safety.
En cas d'intervention, il doit fournir un rapport au Médecin-Chef détaillant la nature de l'incident, les méthodes et les équipements utilisés.	He must act as signatory on the medical questionnaire to ensure adequate provision of appropriate equipment. Where interventions occur, he must provide a report to the CMO to detail the nature of the incident, the methods and the equipment used.

8.7 Extrication Team

Rôle

Les membres de l'Équipe d'extraction procèdent à l'extraction des pilotes des véhicules impliqués dans des incidents.

Leur tâche consiste à extraire de son véhicule tout pilote impliqué dans un accident et incapable de sortir de l'habitacle sans aide extérieure.

Leur nombre est déterminé en fonction de la longueur et de la nature de la piste.

Tâches

Participer à toute formation obligatoire afin d'acquérir des compétences pratiques en matière d'extraction et les consolider.

Acquérir et consolider toute connaissance nécessaire à la manipulation des outils et équipements appropriés.

Acquérir les compétences nécessaires pour travailler en équipe et atteindre les objectifs fixés en matière d'extraction.

Connaître l'environnement à son arrivée sur les lieux pour effectuer des tâches d'extraction.

Atténuer et gérer les risques sur les lieux d'un

ANNEXE V 2026 / APPENDIX V 2026

Publié le 10 février 2026

Published on 10 February 2026

8.7 Extrication Team

Role

The members of the Extrication Team conduct extractions of drivers involved in incidents from their vehicles.

Their task is to extricate from his vehicle any driver who has been involved in an accident and is unable to get out of the cockpit without outside help.

Their number shall be determined according to the length and nature of the track.

Duties

To take part in any mandatory training to build and maintain practical extrication skills.

To build and maintain knowledge of handling relevant tools and equipment.

To build competence working as a team and achieve appropriate extrication targets.

To be aware of the surroundings when arriving on scene to perform extrication duties.

To mitigate and manage hazards while at an incident scene.

To perform extrication in organised manner.

To perform extrication in a manner where risk of

incident.

Réaliser les opérations d'extraction de manière organisée.

Procéder à l'extraction de manière à minimiser les risques de blessures supplémentaires pour les concurrents.

Faire preuve de vigilance pendant tout le processus de stabilisation, d'extraction du véhicule et de transport de la victime vers un établissement médical.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

any further injury to competitors is minimised.

To maintain awareness during the entire process of casualty's stabilisation, removal from the vehicle and transportation to a medical facility.

To wear appropriate personal protection clothing.

8.8 Véhicule d'intervention technique - Conducteur du TIV

Rôle

Le véhicule d'intervention technique (TIV) est déployé chaque fois qu'il existe un danger immédiat sans toutefois que la course doive être interrompue. Il assure la sécurité des commissaires et des autres pilotes autour du circuit.

8.9 Équipages médicaux

Équipe médicale ou équipages médicaux : composés d'un médecin, d'un infirmier, d'un Chef des secours, d'un préposé à l'extraction ou de personnes occupant des fonctions équivalentes

Identification du personnel médical, de secours et paramédical

Le port d'une tenue médicale réglementaire, de préférence ignifuge, est recommandé pour toutes les disciplines. Il est souhaitable que le statut de chaque personne soit indiqué dans le dos et sur la poitrine, en particulier ceux de « DOCTOR », « RESCUE CHIEF », « PARAMEDIC » et « EXTRICATION ».

8.8 Technical Intervention Vehicle - TIV Driver Role

The Technical Intervention Vehicle (TIV) is deployed whenever there is an immediate hazard but the conditions do not require the race to be interrupted. It ensures the safety of the marshals and other race drivers around the track.

8.9 Medical Crews

Medical Team or Crews: composed of Doctor, Paramedic, Rescue Chief, Extrication, or equivalent roles.

Identification of the medical, rescue and paramedical personnel.

The wearing of regulatory medical overalls, preferably fire-resistant, is recommended for all disciplines. It is desirable that their status is indicated on the back and chest, particularly those of "DOCTOR", "RESCUE CHIEF", "PARAMEDIC" and "EXTRICATION".

ARTICLE 9 VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Réglementation technique

9.1 Délégué Éligibilité de la FIA (Historique)

Rôle

Le Délégué Éligibilité est responsable de la conformité des véhicules de compétition historiques à leur Passeport Technique Historique (PTH) et à l'Annexe K du CSI. Il supervise également les vérifications techniques.

Tâches

- Vérifier les PTH des véhicules concurrents avant le début de la compétition, afin de s'assurer qu'ils sont à jour et corrects dans la base de données de la FIA.
- Personne responsable de veiller au respect des règles relatives au marquage et à l'enregistrement des pneus pendant la compétition, conformément au Règlement Sportif.
- Assister aux vérifications techniques avant l'épreuve. Responsable senior chargé de veiller au respect de l'Annexe K de la FIA et des Règlements Techniques de la FIA.
- Délégué Senior responsable pendant l'épreuve du respect des Règlements Techniques - établir le plan et superviser les activités de l'équipe locale des vérifications techniques.
- Travailleur directement avec le Commissaire technique en chef pour créer un programme d'inspection technique pendant la compétition.
- Conseiller les concurrents/équipes sur toute non-conformité via le système « Point rouge/Point noir » pour le PTH FIA.
- Personne désignée sur place pour se rendre sur les lieux au nom de la FIA en cas d'accident grave/mortel afin d'aider à évaluer la situation pour rédiger le Rapport d'accident grave destiné à la FIA (c'est-à-dire inspecter le véhicule).
- Dresser la liste des voitures devant se présenter aux vérifications techniques après l'épreuve.
- Assister aux vérifications techniques après l'épreuve et être le responsable principal de l'éligibilité, en dirigeant les commissaires techniques locaux pour qu'ils effectuent les vérifications d'éligibilité, avec le soutien du Délégué Sportif de la FIA.
- Compiler le Rapport des vérifications techniques après l'épreuve pour les Commissaires Sportifs de la FIA, en soulignant toute non-conformité technique avec l'homologation des véhicules

ARTICLE 9 TECHNICAL SCRUTINEERING

Technical regulations

9.1 FIA Eligibility Delegate (Historic)

Role

The Eligibility Delegate is responsible for the compliance of a historic competition vehicle with its Historic Technical Passport (HTP) and Appendix K of the ISC; he also supervises scrutineering.

Duties

- Review HTPs for competing vehicles prior to the start of the competition, to ensure that they are in-date and correct on the FIA database.
- Lead Person responsible for ensuring compliance with tyre marking/registration management during the competition, in compliance with the Sporting Regulations.
- Attend Pre-Event Scrutineering. Senior person responsible for ensuring compliance with the FIA Appendix K and the Technical Regulations of the FIA.
- Senior Delegate responsible during the event for compliance with technical regulations – sets plan and oversees activities of local scrutineering team.
- Work directly alongside Chief Scrutineer to create technical inspection programme during the competition.
- Advise competitors/teams on any non-compliance through the 'Red Dot/Black Dot' system for FIA HTP.
- Nominated on-site person to visit on behalf of the FIA in the event of a serious/fatal accident to help assess the situation for the Serious Accident Report to the FIA (i.e. inspect the vehicle).
- Create the list of cars to attend Post-Event Scrutineering.
- Attend Post-Event Scrutineering, and be the lead Eligibility person, directing the local scrutineers to complete eligibility checks, supported by the FIA Sporting Delegate.
- Compile the Post-Event Scrutineering Report for the FIA Stewards, highlighting any technical non-compliance with homologation of the vehicles presented.
- Attend the FIA Stewards' final meeting prior to results going final to present any non-compliance or technical issues found.

présentés.

- Participer à la réunion finale des Commissaires Sportifs de la FIA avant que les résultats ne soient définitifs afin de présenter toute non-conformité ou tout problème technique constaté.

9.2 Délégué Technique de la FIA

Également : Délégué Technique adjoint de la FIA, Assistant Technique de la FIA ou fonction équivalente

Rôle

Le Délégué Technique est responsable de toutes les questions d'ordre technique et notamment des vérifications techniques.

Le Délégué Technique de la FIA gère l'examen des véhicules de compétition et de l'équipement de protection personnel des concurrents à l'aide du matériel technique approprié en vue de confirmer leur conformité à toutes les réglementations techniques. En outre, il fournit des rapports et des avis sur tous les véhicules impliqués dans un accident, y compris une évaluation de leur capacité à reprendre la compétition. Le Délégué Technique de la FIA aura pleine autorité sur les commissaires techniques nationaux.

Tâches

Être responsable de toutes les questions techniques, vérifications techniques comprises.

Superviser et coordonner tous les contrôles techniques effectués par l'équipe des commissaires techniques désignés pour la compétition.

Se concerter avec le Commissaire technique en chef pour garantir que tous les aspects techniques de l'organisation de la compétition ont été respectés.

Donner des conseils sur l'application correcte et l'interprétation du règlement technique de la FIA et/ou des procédures de contrôle.

Proposer des contrôles techniques de conformité ou de sécurité spécifiques pouvant être jugés pertinents.

Se concerter avec et rendre compte au Directeur de Course/Directeur de l'Épreuve et/ou aux Commissaires Sportifs concernant les résultats des contrôles techniques et de sécurité.

9.2 FIA Technical Delegate

Read also: FIA Deputy Technical Delegate, FIA Technical assistant, or equivalent role

Role

The Technical Delegate is responsible for all technical matters, including scrutineering.

The FIA Technical Delegate manages the examination of competition vehicles and competitor personal protective equipment using appropriate and accurate technical equipment to confirm compliance with all technical regulations. Additionally, he provides reports and advice on all vehicles involved in accidents, including assessing their suitability to resume competition activity. The FIA Technical Delegate will have full authority over the national scrutineers.

Duties

To be responsible for all technical matters, including scrutineering.

To oversee and coordinate all technical checks carried out by the team of scrutineers nominated for the competition.

To liaise with the Chief Scrutineer to guarantee that all technical aspects of the competition organisation are fulfilled.

To advise on the correct application and interpretation of FIA technical regulations and/or control procedures.

To propose specific conformity or safety technical checks that may be deemed relevant.

To liaise with and report to the Clerk of the Course/Race Director and/or the Stewards regarding the findings of the technical or safety checks.

Vérifications techniques

9.3 Commissaire technique en chef

Également : Commissaire Technique National en chef ou fonction équivalente

Rôle

Le Commissaire technique en chef examine les véhicules de compétition et les équipements de protection personnels des pilotes afin de vérifier leur conformité au règlement.

Le Commissaire technique en chef gère l'examen des véhicules de compétition et de l'équipement de protection personnel des concurrents à l'aide du matériel technique approprié en vue de confirmer leur conformité à toutes les réglementations techniques. En outre, il fournit des rapports et des avis sur tous les véhicules impliqués dans des accidents, y compris une évaluation de leur capacité à reprendre la compétition.

Tâches

Gérer l'examen par les équipes des vérifications techniques des véhicules de compétition et de l'équipement de protection personnel des concurrents avant, pendant et après la compétition.

Surveiller les activités dans la voie des stands, les garages et/ou le parc d'assistance au besoin.

Veiller à ce que les règlements et les équipements techniques soient appropriés et utilisés correctement, selon les instructions et les notes de conformité.

Fournir aux Commissaires Sportifs/Directeur de l'Épreuve un rapport écrit sur les infractions ou irrégularités techniques.

Pour plus de détails, prière de se référer au Code Sportif International de la FIA, Article 11.14.

9.4 Commissaire technique

Rôle

Le Commissaire technique procède, à l'aide du matériel technique approprié, à l'examen des pièces et/ou des véhicules de compétition ainsi que de l'équipement de protection individuelle des concurrents, afin d'établir leur conformité aux réglementations techniques applicables.

Tâches

Avoir une compréhension claire des réglementations techniques applicables afin d'examiner de manière équitable et compétente les véhicules de compétition et les équipements de sécurité des pilotes.

Avoir une compréhension claire des caractéristiques/équipements de sécurité appropriés pour les véhicules en compétition.

Contrôler les activités techniques de l'équipe à laquelle il est affecté dans la voie des stands, le garage, le parc fermé ou le parc d'assistance.

Scrutineering

9.3 Chief Scrutineer

Read also: Chief National Scrutineer, or equivalent role

Role

The Chief Scrutineer examines the competition vehicles and the drivers' personal protective equipment, to ensure their conformity with the regulations.

The Chief Scrutineer manages the examination of competition vehicles and competitor personal protective equipment using appropriate and accurate technical equipment to confirm compliance with all technical regulations. Additionally, he provides reports and advice on all vehicles involved in accidents, including assessing their suitability to resume competition activity.

Duties

To manage the scrutineering teams' examination of competition vehicles and competitor personal protective equipment before, during and after the competition.

To monitor pit lane, garage and/or service park activities as and when required.

To ensure that technical equipment and regulations are accurate and used correctly, as per instructions and compliances notes.

To provide the Stewards/Race Director with a written report on any technical infringements or irregularities.

For further details, see the FIA International Sporting Code, Article 11.14.

9.4 Scrutineer

Role

The Scrutineer conducts examination of competition vehicles and/or parts and competitor personal protective equipment, using appropriate technical equipment to establish compliance with applicable technical regulations.

Duties

To have a clear understanding of the relevant technical regulations to fairly and competently examine competition vehicles and driver safety apparel.

To have a clear understanding of the safety features/equipment relevant for the vehicles competing.

To monitor technical activities of the team he is assigned to in the pit lane, garage, parc fermé or service park.

Manipuler correctement l'équipement utilisé pour les vérifications techniques et produire des rapports précis.

Signaler tout problème technique ou de sécurité au Commissaire technique en chef.

Pour plus de détails, prière de se référer au Code Sportif International de la FIA – Article 11.14.

To competently operate equipment used in scrutineering and produce accurate reports.

To report any technical or safety concerns to the Chief Scrutineer.

For further details, please refer to the International Sporting Code – Article 11.14.

ARTICLE 10 URGENCES LORS DES COMPÉTITIONS

Urgences

10.1 Coordinateur des urgences

Également : Contrôleur des urgences

Rôle

Le Coordinateur des urgences facilite la liaison et la coopération entre le PC/le Centre opérationnel de la compétition /la Direction de Course ou du Rallye et les services d'urgence externes en cas d'incident critique, de blessure d'un membre du public ou d'urgence à grande échelle. Il coordonne la prise en charge globale et officielle en cas d'incident.

Tâches

Assurer la liaison avec les services d'urgence externes compétents et coordonner la prise en charge globale, ainsi que l'intervention d'urgence prévue dans le cadre de la compétition, qui est déclenchée en cas d'incidents majeurs et/ou critiques.

Superviser les actions des commissaires sur le lieu d'un incident critique afin de prévenir toute interférence non autorisée et de conserver les preuves pour l'enquête de la FIA/de l'ASN et des autorités locales.

Si nécessaire, organiser la saisie des véhicules impliqués dans un incident ainsi que des équipements de sécurité des personnes concernées.

Identifier les témoins qui pourraient être utiles à l'enquête, recueillir leur témoignage et assurer la liaison avec eux.

Aider les Commissaires Sportifs et, si nécessaire, les autorités locales à recueillir des informations et des preuves.

Compiler et compléter le rapport d'incident dans son intégralité à l'aide des preuves et des données disponibles.

Apporter toute autre aide nécessaire jusqu'à la fin de l'enquête sur l'incident.

ARTICLE 10 COMPETITION CONTINGENCIES

Emergencies

10.1 Emergency Coordinator

Read also: Emergency controller

Role

The Emergency Coordinator facilitates liaison and co-operation between competition HQ/Command/Race or Rally Control and external emergency services in case of a critical incident, injury to a member of the public, or large-scale emergency. He coordinates the overall and formal response to incidents.

Duties

To liaise with the relevant external emergency services and coordinate overall response, along with the competition's planned emergency intervention, which is activated in case of major and/or critical incidents.

To oversee the actions of the marshals at a critical incident scene to prevent unauthorised interference and protect evidence for FIA/ASN and local authorities' investigation.

If necessary, to arrange impounding of vehicles involved in an incident, along with personal safety equipment of the affected individuals.

To identify, document and liaise with relevant witnesses who may be further required for any investigation.

To assist the Stewards and, if necessary, local authorities with information and evidence collection.

To collate and complete a full incident report using the evidence and data available.

To give any further support as may be required until the incident investigation is completed.

ARTICLE 11 ENVIRONNEMENT

Environnement

11.1 Responsable Environnement

Rôle

Le Responsable Environnement doit, au nom de l'organisateur et du propriétaire des installations, avoir la responsabilité opérationnelle de toutes les questions environnementales lors de la compétition. Il doit également gérer les questions environnementales en amont de la compétition afin de garantir que son organisation respecte les principes de développement durable.

Le Responsable Environnement supervise la gestion de l'environnement de la compétition et la conformité aux exigences réglementaires et législatives relatives à l'environnement tout en favorisant le développement d'une compétition durable.

Tâches

Créer et/ou surveiller le plan de gestion environnementale de la compétition.

Collaborer étroitement avec les promoteurs/organisateurs de la compétition, depuis sa planification jusqu'à sa mise en oeuvre, et pour ce qui est du processus d'examen post-compétition conformément au Plan de gestion environnementale.

Se concerter avec le Chef de la sécurité pour ce qui est des questions de santé environnementale et des aspects non sportifs de sécurité publique.

Établir un dialogue avec les participants à la compétition (équipes, fournisseurs, spectateurs, etc.) et enquêter sur les domaines à améliorer.

Fournir à la direction un rapport environnemental à la conclusion de la compétition afin d'établir/maintenir un programme d'amélioration continue.

ARTICLE 11 ENVIRONMENTAL

Environmental

11.1 Environmental Officer

Role

The Environmental Officer should, on behalf of the organiser and the owner of the facilities, have the operational responsibility for all environmental issues during the competition. He must also manage environmental issues ahead of the competition, to ensure that its organisation respects the principles of sustainability.

The Environmental Officer oversees the Environmental Management of the competition and compliance with regulatory and legislative requirements relating to the Environment whilst encouraging the development of a sustainable competition.

Duties

To create and/or monitor the competition Environmental Management plan.

To work closely with the Promoters/organisers of the competition from the planning stage, through its running, and in the post-competition review process in line with the Environmental Management Plan.

To liaise with the Chief Safety Officer on issues of Environmental Health and non-sporting aspects of public safety.

To establish a dialogue with those attending the competition (teams, suppliers, spectators, etc.) and investigate areas for improvement.

To provide the management with an environmental report at the conclusion of the competition, to establish/maintain a programme of continuous improvement.

ARTICLE 12 MÉDIAS ET COMMUNICATION

Coordination des médias

12.1 Délégué Médias de la FIA

Rôle

Le Délégué Médias de la FIA assume l'entièr responsabilité de toutes les activités médias officielles, en étroite collaboration avec le Responsable Médias national ou de l'épreuve sur une Compétition. Il est le représentant de l'autorité réglementaire de la FIA en matière de médias pour la Compétition et est également chargé de protéger, contrôler et valoriser l'image de la FIA, du sport et des compétitions. Le Délégué Médias de la FIA fait le lien au quotidien entre la FIA, les médias et les organisateurs de compétitions.

Travaillant au sein du Département Communication de la FIA et en étroite collaboration avec les Départements Sportifs concernés, son objectif est de faire de la Fédération la voix mondiale du sport automobile et un acteur clé dans la promotion d'un sport automobile plus durable, inclusif et accessible.

Le rôle du Délégué Médias est de gérer toutes les activités de communication et les opérations médiatiques avant, pendant et après la Compétition et d'assurer la conformité avec les plans de communication et les protocoles de gestion de crise de la FIA. Il doit également gérer et approuver toutes les accréditations médias pour chaque Compétition, ainsi qu'administrer et appliquer les procédures de sécurité de la FIA, conformément aux exigences spécifiques de chaque catégorie.

Médias

12.2 Responsable Médias

Rôle

Lorsqu'un Délégué Médias FIA est désigné, le Responsable Médias de la Compétition est chargé de la préparation des installations sur site et de toute accréditation des médias locaux/nationaux (sous réserve de l'approbation du Délégué Médias FIA). Il est souvent également responsable des activations RP locales pouvant avoir lieu avant une compétition, qui doivent être discutées avec le Délégué Médias FIA.

Lorsqu'aucun Délégué Médias FIA n'est nommé pour une compétition, le Responsable Médias assume les mêmes fonctions opérationnelles, en particulier concernant les accréditations, la gestion du centre médias et les responsabilités liées à la sécurité des médias.

ARTICLE 12 MEDIA AND COMMUNICATION

Media coordination

12.1 FIA Media Delegate

Role

The FIA Media Delegate takes overall responsibility for all official media activities and works closely with the National or Event Media Officer at a Competition. He is the executor of the FIA's regulatory authority on media matters relating to the Competition, and is also responsible for protecting, monitoring and enhancing the image of the FIA, the sport and its competitions. The FIA Media Delegate is the day-to-day link between the FIA, media and competition organisers.

Working within the FIA Communications Department and in close collaboration with the relevant FIA Sport Departments, his goal is to make the Federation the global voice for motor sport and a key player in the shaping of a more sustainable, inclusive and accessible motor sport for tomorrow.

The role of the Media Delegate is to manage communications and media operations activities before, during and after the Competition and to ensure alignment with the FIA's communication plans and crisis management protocols. He must also manage and approve all media accreditation for each Competition, as well as administer and enforce the FIA's safety procedures as appropriate for the specific category.

Media

12.2 Media Officer

Role

Where there is an appointed FIA Media Delegate, the Media Officer for the Competition is responsible for the preparation of onsite facilities and any local/national media accreditation (subject to approval by the FIA Media Delegate). He is often also responsible for the local PR activations that may take place before a competition, which should be discussed with the FIA Media Delegate.

Where no FIA Media Delegate is appointed for a competition, a Media Officer will be responsible for carrying out the same operational functions, specifically regarding accreditation, management of the media centre and media safety-related responsibilities.

Tâches

- Préparation du centre médias conformément aux Lignes directrices Installations et Opérations Médias.
- Traitement des demandes d'accréditation des médias locaux/nationaux.
- Gestion de l'équipe médias locale afin de garantir que le centre médias et le centre d'accréditation médias soient correctement dotés en personnel pendant toute la durée de la Compétition.
- Suivi de la couverture médiatique locale et nationale de la Compétition et compte rendu au Délégué Médias FIA.
- Assistance à l'organisation et au déroulement des activités médias officielles.
- Planification et mise en œuvre d'activations médiatiques et RP locales.

Duties

- Preparation of the media centre according to the Media Facilities and Operations Guidelines.
- Processing of local/national media accreditation requests.
- Management of local media team to ensure that the media centre and media accreditation centre are appropriately staffed throughout the Competition.
- Monitoring of local/national media coverage for the Competition and reporting to the FIA Media Delegate.
- Assistance with organisation and operation of official media activities.
- Planning and implementation of local media and PR activations.

ARTICLE 13 PROTOCOLE

Cérémonies / Podium

13.1 Maître de cérémonie

Également : Maître de cérémonie de la FIA

Rôle

Le Maître de cérémonie est chargé de superviser toutes les cérémonies officielles de la compétition, telles que l'hymne national et la cérémonie du podium. Ce rôle comprend la coordination de l'arrivée des pilotes et la vérification du placement et du briefing des dignitaires.

Tâches

- Se coordonner avec les organisateurs locaux pour obtenir la liste officielle des dignitaires.
- Placer les dignitaires pour l'hymne national, selon leur rang protocolaire.
- Veiller au placement correct des pilotes pendant les cérémonies.
- Pour le podium, planifier et déterminer quel dignitaire remettra quel trophée à quel pilote.
- Communiquer tous les détails de la cérémonie aux parties concernées et s'assurer qu'elles comprennent clairement le déroulement et les procédures.
- Accompagner les pilotes du Parc Fermé à la salle de repos.
- Informer les dignitaires de leur rôle pendant la cérémonie.
- Préparer et superviser la diffusion des hymnes.

ARTICLE 13 PROTOCOL

Ceremonies / Podium

13.1 Master of Ceremonies

Read also: FIA Master of Ceremonies

Role

The Master of Ceremonies is responsible for overseeing all official ceremonies of the competition, such as the national anthem and the podium ceremony. This role includes coordinating the arrival of the drivers and ensuring the correct placement and briefing of dignitaries.

Duties

- Coordinate with the local organisers to obtain the official list of dignitaries.
- Position dignitaries for the national anthem, according to their protocol ranking.
- Ensure correct placement of the drivers during ceremonies.
- For the podium, plan and assign which dignitary presents which trophy to which driver.
- Communicate all ceremony details to the relevant parties and ensure that they clearly understand the timings and procedures.
- Escort the drivers from parc fermé to the cool-down room.
- Brief the dignitaries on their roles during the ceremony.
- Prepare and oversee the playing of the anthems.

À partir de l'article ci-dessous, sauf indication contraire, il est fait référence aux principales fonctions et tâches des Officiels dans les compétitions sur circuit.

**ARTICLE 14
COMPÉTITIONS SUR CIRCUIT –
COMMISSAIRES**

Coordination des commissaires

14.1 Commissaire en chef

Rôle

Le Commissaire en chef est responsable des commissaires présents sur une compétition. Il rend compte directement au Directeur de Course sur toutes les questions ayant trait aux commissaires avant, pendant et après la compétition. Il dispose d'une expérience appropriée de toutes les fonctions de commissaires requises pour le type de compétition pour lequel il est désigné.

Le Commissaire en chef gère la sécurisation, la répartition et le déploiement des commissaires et de l'équipement lors de la compétition dans le respect des exigences réglementaires, afin de maintenir le niveau de couverture de sécurité requis.

Tâches

Communiquer directement avec le Directeur de Course concernant toutes les questions ayant trait aux commissaires.

Servir de point de contact principal pour les chefs de toutes les autres équipes de commissaires spécialisés et informer tous les commissaires quant à leurs fonctions, rôles et responsabilités avant et pendant la compétition.

Assurer sa propre sécurité et protection et celle des autres commissaires en permanence.

Organiser la fourniture de l'équipement nécessaire à chaque poste ou contrôle.

Tenir la Direction de Course pleinement informée de tous les incidents sportifs et de sécurité qui pourraient se produire dans des zones couvertes par une de ses équipes de commissaires.

Compléter ou vérifier les évaluations des compétences individuelles des commissaires le cas échéant.

Veiller à ce que toutes les exigences de sécurité énoncées à l'Annexe H soient mises en œuvre.

From the article below onwards, until stated otherwise, this refers to the top roles and duties of Officials in Circuit Competitions.

**ARTICLE 14
CIRCUIT COMPETITION – MARSHALS**

Marshals Coordination

14.1 Chief Marshal

Role

The Chief Marshal is responsible for the Marshals present at a competition. He reports, or answers, directly to the Clerk of the Course on all Marshalling matters before, during and after the competition. He will have appropriate and relevant experience in all Marshalling roles for the specific type of competition to which he is appointed.

The Chief Marshal manages the securing, allocation and deployment of all Marshals and equipment at the competition in compliance with the regulatory requirements, to maintain the required level of safety cover.

Duties

To liaise directly with the Clerk of the Course regarding all marshalling matters.

To act as the main point of contact for the Chiefs of all other delegated specialist marshalling teams and brief all Marshals as to their duties, roles and responsibilities before and during the competition.

To always ensure the safety and welfare of himself and his fellow Marshals.

To arrange the provision of the required equipment at each post or control.

To keep Race Control fully informed of all sporting- and safety- related incidents that might occur in areas covered by any of his marshalling teams.

To complete or verify assessments on the competence of individual Marshals where required.

To ensure that all Safety requirements set out in Appendix H are implemented.

14.2 Commissaire en chef préposé au paddock*Rôle*

Le Commissaire en chef préposé au paddock supervise les opérations dans la zone du paddock pour s'assurer qu'un environnement sûr est établi et maintenu tout au long de la compétition, en particulier lors du déplacement des véhicules dans le paddock et la zone de regroupement.

Il doit veiller à ce que les véhicules de compétition soient placés dans le bon ordre de départ dans la zone de regroupement et à ce qu'ils rejoignent la ligne de départ dans les temps impartis et en toute sécurité.

Tâches

Superviser la sécurité des commissaires préposés au paddock, des autres officiels, des concurrents et du personnel de la compétition à tout moment.

Surveiller les activités des concurrents et signaler toute infraction au Directeur de Course.

S'assurer que l'accès au paddock est interdit au personnel non autorisé.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

14.3 Commissaire préposé au paddock*Rôle*

Le Commissaire préposé au paddock rend compte au Commissaire en chef ou au Chef en charge du paddock et est posté autour des zones du paddock et de la grille sur les circuits.

Il contribue au déplacement et à l'organisation en toute sécurité des véhicules dans le paddock et les zones de regroupement, notamment, immédiatement avant et après chaque course ou séance d'essais.

Tâches

Garantir la sécurité et la discipline à tout moment dans la zone du paddock et de regroupement.

S'assurer que les véhicules sont appelés et sont présents aux moments opportuns pour chaque course ou séance d'essais.

Obtenir toutes les informations nécessaires afin de pouvoir remplir son rôle, y compris l'ordre des activités en piste pour les courses sur lesquelles il officiera.

Assurer sa propre sécurité et celle des autres commissaires en tout temps.

14.2 Chief Paddock Marshal*Role*

The Chief Paddock Marshal oversees the operation of the paddock area to ensure that a safe environment is established and maintained throughout the competition, in particular the movement of vehicles within the paddock and assembly area.

He is responsible for the correct starting order of competition vehicles in the assembly area and their safe and timely departure to the start line.

Duties

To oversee safety of the paddock marshals, other officials, competitors and competition personnel at all times.

To monitor competitor activities and report any relevant infringements to the Clerk of the Course.

To ensure that unauthorised personnel are prevented from accessing the paddock.

To wear appropriate personal protection clothing.

14.3 Paddock Marshals*Role*

The Paddock Marshals will report to the Chief Marshal or Chief in charge of the paddock and are positioned around the paddock and grid assembly areas at circuits.

The Paddock Marshals assist with the safe movement and organisation of vehicles within the paddock and assembly areas, in particular, immediately before and after each race or practice session.

Duties

To maintain Paddock and Assembly area safety and discipline at all times.

To ensure that vehicles are called and are present at the appropriate times for each race or practice session.

To obtain all the necessary information to perform the role, including the order of track activities for the races that they will be dealing with.

To always ensure the safety of themselves and their fellow Marshals.

14.4 Commissaire en chef préposé à la grille/à la voie de stands

Rôle

Le Commissaire en chef préposé à la grille/à la voie des stands supervise et est responsable de toutes les opérations dans la voie des stands et sur la grille, depuis les procédures de départ (ouverture de la voie des stands) jusqu'à la fin de la course (arrivée et Parc Fermé).

Tâches

Le Commissaire en chef préposé à la grille/à la voie des stands gère le fonctionnement de la voie des stands et de la grille afin de garantir la mise en place et le maintien d'un environnement sûr tout au long de la compétition pour permettre aux parties autorisées d'exercer leurs activités en toute sécurité. Il est chargé de veiller à ce que les concurrents disposent d'un passage sécurisé dans la voie des stands, que les équipes puissent travailler dans un environnement sûr et que leurs actions soient conformes à la réglementation applicable à la voie des stands. Il s'assure également que seul le personnel autorisé ait accès à la voie des stands et à la grille, et que les membres de son équipe soient correctement formés pour travailler en toute sécurité. Le Commissaire en chef préposé à la grille/à la voie des stands est responsable du placement dans le bon ordre de départ des véhicules sur la grille et de l'enlèvement de ceux qui ne prendront pas le départ. En outre, il veille à ce que son équipe fournit des rapports sur tout incident survenant dans la voie des stands.

14.5 Commissaire préposé à la grille

Rôle

Le Commissaire préposé à la grille rend compte à la Direction de Course, au Starter ou au Chef de poste selon le cas. Le nombre de Commissaires préposés à la grille et leurs emplacements dépendent du nombre de véhicules participant à une course donnée.

Le Commissaire préposé à la grille veille à ce que les véhicules soient placés dans le bon ordre de départ sur la grille et à ce qu'ils la quittent en toute sécurité, soit en donnant le signal pour le tour de formation, le départ de la course, soit en aidant à l'enlèvement des véhicules qui ne prendront pas le départ en raison d'une défaillance mécanique.

14.4 Chief Pit/Grid Marshal

Role

The Chief Pit and Grid Marshal oversees and is responsible for all operations in the Pit Lane and on the Grid, from the starting procedures (pit lane opening) up to the end of the race (race finish and parc fermé).

Duties

The Chief Pit/Grid Marshal manages the operation of the Pit and Grid areas to ensure that a safe environment is established and maintained throughout the competition for protected operations of all the authorised parties. His responsibility is to ensure that competitors have a safe passageway through the Pit Lane, that teams can work in a safe environment and that their actions comply with relevant pit lane regulations. He also ensures that only authorised personnel have access to the Pit Lane and the Grid and that his team members are duly trained to work in a safe environment. The Chief Pit/Grid Marshal is responsible for the correct starting order for the vehicles on the Grid and for removal of those that will not start. Additionally, he ensures that the team provides reports on any incidents occurring in the Pit Lane.

14.5 Grid Marshal

Role

The Grid Marshal will report to Race Control, or to the Starter or Post Chief as the case may be. The number of Grid Marshals and their location will be dictated by the number of vehicles in a particular race.

The Grid Marshal arranges the correct starting order for the vehicles on the grid and their safe departure either by the signal to start the formation lap, the start of race, or by assisting with the removal of vehicles that will not start due to mechanical failure.

Tâches

Maintenir la discipline et la sécurité à tout moment dans la zone de la grille/ligne de départ.

Obtenir toutes les informations nécessaires pour accomplir ses fonctions, y compris l'ordre des activités en piste et les documents concernant la grille de départ pour les courses sur lesquelles il officiera.

Positionner les véhicules sur la grille de manière sécuritaire et à l'emplacement qui leur a été attribué.

S'assurer que les pilotes sont informés de l'endroit où ils doivent s'arrêter après le tour de formation. Tâche à effectuer, dans la mesure du possible, depuis le mur des stands.

Aider à l'enlèvement de tout véhicule sur la grille susceptible de présenter un danger ou un obstacle en raison d'une défaillance mécanique.

Assurer en tout temps sa propre sécurité et celle des autres commissaires.

Duties

To maintain grid/start line area safety and discipline at all times.

To obtain all the necessary information to perform the role, including the order of track activities and grid sheets for the races with which they will be dealing.

To position the vehicles on the grid in a safe manner and in their allotted position.

To ensure that drivers are aware of where they should stop following a formation lap. If at all possible, this should be done from the pit wall.

To assist with the removal from the grid of any vehicle that may present a hazard or obstruction due to mechanical failure.

To always ensure the safety of themselves and their fellow Marshals.

14.6 Commissaire préposé à la voie des stands

Rôle

Le Commissaire préposé à la voie des stands rend compte au Commissaire en chef ou au Commissaire en chef préposé à la voie des stands et est posté en divers points le long de la voie des stands.

Le Commissaire préposé à la voie des stands veille autant que possible à ce qu'un passage soit aménagé dans la voie des stands pour que les pilotes puissent la traverser en toute sécurité, à ce que les membres de l'équipe aient un environnement sûr pour travailler et à ce que tous les concurrents respectent la réglementation relative à leurs activités dans la voie des stands.

Tâches

Maintenir la discipline et la sécurité à tout moment dans la zone de la grille/ligne de départ.

Obtenir toutes les informations nécessaires pour accomplir ses fonctions, y compris l'ordre des activités en piste et les documents concernant la grille de départ pour les courses sur lesquelles il officiera.

Positionner les véhicules sur la grille de manière sécuritaire et à l'emplacement qui leur a été attribué.

S'assurer que les pilotes sont informés de l'endroit où ils doivent s'arrêter après le tour de formation. Tâche à effectuer, dans la mesure du possible, depuis le mur des stands.

Aider à l'enlèvement de tout véhicule sur la grille susceptible de présenter un danger ou un obstacle en raison d'une défaillance mécanique.

14.6 Pit Lane Marshal

Role

The Pit Lane Marshals will report to the Chief Marshal or the Chief Pit Lane Marshal and are located at various points along the Pit Lane.

The Pit Lane Marshal ensures as far as possible that drivers have a safe passageway through the Pit Lane, that team members have a safe environment in which to work and that all competitors comply with the regulations pertaining to their actions in the Pit Lane.

Duties

To maintain Pit Lane area safety and discipline at all times.

To obtain all the necessary information to perform the role including specific Pit Lane regulations for that particular race.

To immediately report any infringement of the Regulations by competitors or crew members to the Chief Pit Lane Marshal or another nominated Official.

To always ensure the safety of themselves and their fellow Marshals.

Assurer en tout temps sa propre sécurité et celle des autres commissaires.

Ligne de départ et d'arrivée (portique)

14.7 Starter / Finisher en chef

Également : Starter permanent ou Starter en chef muni de drapeaux

Rôle

Le Starter en chef dirige les procédures de départ et d'arrivée de chaque compétition conformément à la réglementation. Il communique avec les pilotes des véhicules en compétition, au moyen de drapeaux de couleur appropriés et/ou de dispositifs électroniques équivalents.

Tâches

Être en communication avec la Direction de Course à tout moment.

Mettre en œuvre les procédures de départ/d'arrivée appropriées en affichant les séquences sur les panneaux lumineux et/ou en montrant le drapeau à damier, là où se situe la Ligne de contrôle si à un emplacement différent.

Communiquer les instructions de la Direction de Course aux concurrents par l'affichage de drapeaux et de panneaux.

Suivre la course et identifier en permanence le positionnement des concurrents, y compris celui du pilote de tête, et surveiller le nombre de tours restants.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Start and Finish Lane (gantry)

14.7 Chief Starter/Finisher

Read also: Permanent Starter or Chief Flag Starter

Role

The Chief Starter conducts start and finish procedures for each competition in accordance with regulations. He communicates with the driver of a competing vehicle, by means of appropriate coloured flags and/or equivalent electronic devices.

Duties

To be in communication with Race Control at all times.

To implement the correct Start/Finish procedures through the display of light panels, appropriate boards and/or displaying the chequered flag, at the control line if in a different location.

To communicate Race Control instructions to competitors by the display of flags and boards.

To monitor the race and continuously identify competitor positions, including the leader, and monitor the number of laps remaining.

To wear appropriate personal protection clothing.

Commissaires de secteurs ou de postes

14.8 Commissaire de secteur

Rôle

Le Chef/Commissaire de poste/secteur gère et contrôle les sections du circuit et des épreuves spéciales à tout moment, et en particulier lors des incidents en course, en s'assurant que les Officiels exécutent leurs tâches avec diligence dans un environnement sûr.

Le Chef de poste/secteur rend compte au Commissaire en chef avant la course mais peut rendre compte au Directeur de Course durant la compétition.

Le Chef de poste/secteur coordonne également les opérations de déblaiement de la piste ou de la spéciale dans le secteur qui relève de sa compétence avec le personnel des autres équipes pouvant être impliquées dans la gestion d'un incident.

Le Chef/Commissaire de poste/secteur gère en permanence l'aire de compétition (Responsable de spéciale) ou le secteur assigné (Commissaire de secteur), en veillant au bien-être, à la discipline, à la santé, à la sécurité et à la protection de tous les Officiels volontaires, concurrents et spectateurs.

Tâches

Donner des informations utiles à tout le personnel de l'aire/du secteur.

Gérer tous les équipements et ressources humaines disponibles dans l'aire/le secteur.

En cas d'incident, tenir informée la Direction de Course tout en observant et gérant la coordination sécuritaire des Officiels présents sur les lieux de l'incident et ensuite gérer la remise en état de la surface de compétition après un incident aussi rapidement que possible.

14.9 Chef de poste

Également : Chef de poste adjoint ou fonction équivalente

Rôle

Le Chef de poste gère, sous la responsabilité du Directeur de Course, l'équipe de commissaires présents dans un secteur désigné de l'itinéraire de la compétition et effectue les opérations de sécurité définies conformément aux procédures établies.

Tâches

Assurer sa propre sécurité et superviser la sécurité et la protection des membres de l'équipe à tout moment.

S'assurer que le poste est pleinement opérationnel conformément au programme de la

Post or Sector marshals

14.8 Sector Marshal

Role

The Post/Sector Chief/Marshal manages and controls sections of the circuit and special stage at all times, including critically during racing incidents, ensuring that Officials remain diligent to assigned duties in a safe environment.

The Post/Sector Chief reports to the Chief Marshal before the race but may report to the Clerk of the Course during the Competition.

The Post/Sector Chief also coordinates track or stage clearance operations in the assigned sector along with personnel from other teams that may be involved in the management of an incident.

The Post/Sector Chief/Marshal manages the competition area (Stage Commander) or assigned sector (Sector Marshal), by ensuring the diligence, discipline, health, safety and well-being of all Volunteer Officials, competitors and spectators.

Duties

To provide effective briefings to all area/sector personnel.

To manage all available equipment and human resources in the area/sector.

In the event of an incident, to keep Race Control informed whilst observing and managing the safe co-ordination of Officials attending the incident, and thereafter to manage the return of the competition surface to a satisfactory condition after an incident as quickly as possible.

14.9 Post Chief

Read also: Deputy Post Chief, or equivalent role

Role

The Post Chief reports to the Clerk of the Course for managing the team of marshals within a designated part of the competition route, and for performing defined safety operations in accordance with established procedures.

Duties

To ensure his own safety and oversee the team's personal safety and welfare at all times.

To ensure the post is fully operational in accordance with the competition timetable.

compétition.

S'assurer que le poste dispose de tout l'équipement et du matériel nécessaires avant la compétition.

Superviser les tâches des commissaires de piste pendant la compétition.

Gérer toutes les activités dans sa zone de compétence.

S'assurer du bon fonctionnement des canaux de communication entre le poste et la Direction de Course.

Veiller à ce que le personnel soit positionné de manière appropriée et sûre.

Prendre le contrôle de la gestion des incidents dans sa zone de compétence.

Gérer les rapports et documents concernant le poste.

Surveiller les infractions des pilotes, l'état et le statut de la piste et signaler les incidents à la Direction de Course.

Empêcher l'accès de tout personnel non autorisé dans la zone du poste.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Chaque poste principal est placé sous la responsabilité d'un Chef de poste (l'observateur) et de son adjoint, tous deux reconnus aptes à exercer leurs fonctions après avoir passé un examen spécial sous le contrôle de l'ASN. Ils doivent avoir à leur disposition des personnes ayant reçu une formation de base aux fonctions d'un poste de commissaire. Le Chef de poste ou son adjoint doit maintenir une communication verbale avec la Direction de Course.

14.10 Commissaire préposé à la radio

Également : Officiel radio, Contrôleur radio, Commissaire préposé au Poste radio ou fonction équivalente

Rôle

Le Contrôleur radio ou Officiel radio est responsable des communications radio entre le poste ou le secteur placé sous sa supervision et la Direction de Course ou du Rallye.

Tâches

Contrôleur radio.

To ensure the post has all the necessary equipment and supplies prior to the competition.

To oversee the fulfilment of the roles of track marshals during the competition.

To manage all activities within his area of operation.

To ensure the post has working communication links with Race Control.

To ensure appropriate and safe placement of personnel.

To take control of incident management within his area of operation.

To handle reporting and documentation on post.

To monitor driver infringements, track condition and status, and report such incidents to Race Control.

To prevent access of any unauthorised personnel within the post area.

To wear appropriate personal protection clothing.

Each main post shall be placed under the responsibility of a Post Chief (the observer) and his deputy, both recognised fit for their office after a special examination under ASN control. They should have at their disposal persons who have received basic training in the duties of a marshal post. The Post Chief or his deputy should maintain verbal communication with Race Control.

14.10 Radio Marshal

Read also: Radio Official, Radio Controller, Radio Point Marshal, or equivalent role

Role

The Radio Controller or Radio Official is responsible for radio communications between the post or sector under his supervision and Race or Rally Control.

Duties

Radio Controller.

Commissaires préposés à la signalisation (Drapeaux / Panneaux / Feux)

14.11 Commissaire préposé aux drapeaux

Rôle

Le Commissaire préposé aux drapeaux relève d'un Chef de poste. Il est affecté à des postes de commissaires répartis sur le circuit pour informer les véhicules en piste de l'état du circuit et des réglementations de course au moyen des drapeaux appropriés. Sur certaines pistes, des signaux lumineux peuvent être utilisés en complément des drapeaux.

Le Commissaire préposé aux drapeaux donne des instructions au pilote d'un véhicule de compétition, le dirige ou communique avec lui, par le biais de drapeaux de couleurs appropriés (et/ou de dispositifs électroniques équivalents).

Tâches

Assurer sa propre sécurité et celle des autres commissaires en tout temps.

Avoir une compréhension claire des règles et règlements relatifs à sa fonction.

Réagir le plus rapidement possible pour signaler les accidents et l'état de la piste à l'aide du signal approprié.

Réagir le plus rapidement possible aux instructions du Chef de poste.

Les commissaires préposés aux drapeaux sont spécifiquement chargés de la signalisation par drapeau (voir Annexe H). Ils peuvent également être commissaires de piste ou de route.

14.12 Commissaire préposé aux panneaux lumineux

Rôle

Le Commissaire préposé aux panneaux lumineux est chargé de communiquer des messages aux pilotes, dans les parties désignées du circuit, à l'aide des drapeaux numériques, lorsque cela est nécessaire et conformément aux procédures établies.

Tâches

Assurer sa propre sécurité et superviser celle des autres commissaires à tout moment.

Veiller au respect des règles et réglementations relatives à la signalisation et au positionnement des commissaires par rapport au poste précédent et au poste suivant.

Réagir immédiatement aux incidents et aux conditions de la piste en utilisant le signal lumineux numérique approprié.

Réagir en temps utile aux instructions du Chef de poste.

Assister à tout briefing obligatoire concernant le fonctionnement des panneaux lumineux.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Signalling Marshals (Flags/Panels/Lights)

14.11 Flag Marshal

Role

Reporting to a Post Chief, Flag Marshals are assigned to Marshalling posts around the circuit to use appropriate flags to communicate track conditions and race regulations to vehicles on the track. At certain tracks, light signals may be used to supplement the flag signals.

The Flag Marshal instructs, directs or communicates with the driver of a competing vehicle, by means of appropriate coloured flags (and/or equivalent electronic devices).

Duties

To ensure his own safety and oversee the safety of his fellow Marshals at all times.

To have a clear understanding of the rules and regulations relating to the role.

To react in a timely manner to track incidents and conditions with the appropriate signal.

To react in a timely manner to directions from the Post Chief.

Flag marshals are specifically entrusted with flag signalling (see Appendix H). They may also be track or road marshals.

14.12 Light Panel Marshal

Role

The Light Panel Marshal is responsible for communicating messages to drivers, within designated parts of the circuit, by operating digital flags, when required and in accordance with established procedures.

Duties

To ensure his own safety and oversee the safety of his fellow marshals' at all times.

To implement understanding of the rules and regulations related to flagging and his correct working position in relation to the preceding and following post.

To react immediately to track incidents and conditions with the appropriate digital light signal.

To react in a timely manner to directions from the Post Chief.

To attend any mandatory briefings regarding light panel operations.

To wear appropriate personal protection clothing.

ARTICLE 15
LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Intervention en cas d'incendie

15.1 Commissaire de lutte anti-incendie en chef

Rôle

Le Commissaire de lutte anti-incendie en chef est chargé de planifier et d'affecter les moyens de lutte contre les incendies pour la compétition, ainsi que d'évaluer les risques d'incendie. Il supervise les opérations de lutte contre les incendies, le cas échéant, afin d'assurer la sécurité et le sauvetage des personnes et/ou des biens sur le site.

Tâches

Être en contact permanent avec la Direction de Course et les postes de commissaires, coordonner toutes les forces de lutte contre l'incendie afin de prévenir les incendies et d'empêcher leur propagation.

15.2 Commissaire de lutte anti-incendie

Également : Commissaire préposé aux incendies ou fonction équivalente

Rôle

Le Commissaire de lutte anti-incendie est un commissaire formé à la prise en charge des incendies sur toutes les compétitions sur route et sur circuit sous les ordres de la Direction de Course ou du Rallye.

Le rôle du Commissaire de lutte anti-incendie est de prévenir les risques d'incendie ou d'empêcher leur survenue en évitant par tous les moyens possibles leur naissance et propagation, et d'éteindre les incendies s'ils éclatent, afin d'assurer la sécurité et le sauvetage des concurrents ou de toute autre personne le cas échéant.

Tâches

Assister régulièrement aux formations sur les incendies.

Avoir une bonne connaissance et compréhension des règles de sécurité, des techniques d'intervention et des types de moyens de lutte contre les incendies disponibles sur la compétition.

Demander l'intervention des pompiers professionnels si nécessaire.

ARTICLE 15
FIRE FIGHTING

Fire intervention

15.1 Chief Fire Marshal

Role

The Chief Fire Marshal is responsible for the planning and allocation of firefighting assets for the competition, along with conducting risk assessment of fire hazards. He supervises firefighting operations, if any, to ensure safety and rescue of people and/or property on site.

Duties

To be in permanent contact with Race Control and marshal posts, coordinating all firefighting forces to prevent fires and eliminate propagation of fires.

15.2 Fire Marshal

Read also: Firefighter Marshal, or equivalent role

Role

The Fire Marshal is a Marshal trained to fight fires at all competitions on roads and on racetracks under the orders of Race or Rally Control.

The Fire Marshal's role is to prevent fires and remove fire hazards by eliminating all possible means of starting and propagating a fire, and by fighting fires if they do break out, in order to ensure the safety of the competitors and any other people on the site, and rescuing them if necessary.

Duties

To regularly attend fire training.

To have a good knowledge and understanding of the safety rules, intervention techniques and types of firefighting assets available at the competition.

To request the intervention of professional firefighters if required.

ARTICLE 16 RÉCUPÉRATION

Récupération des véhicules

16.1 Chef de la récupération des véhicules Également : Responsable en chef de la récupération des véhicules

Rôle

Le Chef de la récupération des véhicules est responsable de la récupération de tout type de véhicule sur route ou sur circuit.

Le Chef de la récupération des véhicules gère et dirige les opérations de récupération sur les lieux d'un incident (en collaboration avec le Chef des secours le cas échéant) afin de garantir une récupération sûre et contrôlée des véhicules endommagés ou en panne à l'aide d'un équipement technique approprié et en conformité avec les plans de récupération mis en place pour la compétition.

Tâches

Assister régulièrement à des formations et cours de recyclage conformément aux exigences de l'ASN/de la FIA.

Avoir une bonne connaissance et compréhension des règles de sécurité, des techniques de récupération et des types d'équipement de récupération disponibles.

Rendre compte à la Direction de Course de l'état d'avancement/de l'issue des opérations de récupération.

Être au fait du type de véhicules de compétition présents lors de l'épreuve et des techniques appropriées devant être utilisées lors de leur récupération, y compris de l'environnement et des alentours dans lequel se déroule la compétition.

16.2 Commissaire préposé au dépannage des véhicules

Rôle

Le Commissaire préposé au dépannage des véhicules dirige les opérations de dépannage des véhicules de compétition afin de garantir un dépannage sûr et contrôlé des véhicules endommagés ou en panne, à l'aide d'un équipement technique approprié et conformément aux plans de dépannage établis pour la compétition.

Tâches

Assurer sa propre sécurité et superviser la sécurité des commissaires à tout moment.

Avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension des règles de sécurité et des techniques de dépannage applicables à

ARTICLE 16 RECOVERY

Vehicle recovery

16.1 Recovery Chief Read also: Chief Vehicle Recovery (CVR)

Role

The Recovery Chief is responsible for the recovery of any type of vehicle from the road or racetrack.

The Recovery Chief manages and directs recovery operations at the scene of an incident (in cooperation with the Rescue Chief where appropriate) to ensure safe and controlled recovery of damaged or broken-down vehicles using appropriate technical equipment and in compliance with recovery plans developed for the competition.

Duties

To attend regular training and refresher courses in accordance with ASN/IA requirements.

To have a good knowledge and understanding of the safety rules, recovery techniques and types of recovery equipment available.

To report to Race Control on the progress/outcome of the recovery.

To have an awareness of the type of competing vehicle present at the competition and the appropriate techniques to be employed in its recovery, including an awareness of the environment and surroundings in which the competition is operating.

16.2 Vehicle Recovery Marshal

Role

The Vehicle Recovery Marshal conducts competition vehicle recovery operations to ensure safe and controlled recovery of damaged or broken-down vehicles using appropriate technical equipment, in compliance with recovery plans developed for the competition.

Duties

To ensure his own safety and oversee the safety of his fellow marshals at all times.

To have good knowledge and understanding of the safety rules and recovery techniques for

différents types de véhicules de compétition.

Avoir une expérience pratique du fonctionnement de différents types d'équipements de dépannage et de levage.

Suivre les instructions du Chef du service de dépannage des véhicules et exécuter les tâches assignées en utilisant les ressources techniques et humaines disponibles sur place.

Connaître l'environnement dans lequel le dépannage est effectué ainsi que les alentours.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

different types of competition vehicles.

To have practical experience of operating different types of recovery and lifting equipment.

To follow the instructions of the Chief of vehicle recovery and perform the assigned tasks using available technical and human resources on location.

To have an awareness of the environment and surroundings in which the recovery is conducted.

To wear appropriate personal protection clothing.

Commissaires d'intervention

16.3 Intervention Marshal

Rôle

Le Commissaire d'intervention est responsable de la première intervention en cas d'incident, de l'assistance en bord de piste, ce qui implique notamment de maintenir la piste dégagée de tout débris à tout moment, ainsi que de l'assistance au dépannage des véhicules, si nécessaire, conformément aux procédures établies.

Tâches

Assurer sa propre sécurité et superviser celle des autres commissaires à tout moment.

Procéder à une première évaluation de la sécurité des pilotes et des commissaires en cas d'incident.

Avoir une compréhension claire des règles et procédures d'intervention, telles que le dégagement de la piste et le ramassage des débris, la lutte anti-incendie et le dépannage des véhicules.

Réagir en temps utile aux instructions et communiquer efficacement par radio ou par des signaux manuels appropriés.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Intervention Marshals

16.3 Intervention Marshal

Role

The Intervention Marshal is responsible for initial intervention in case of an incident, providing trackside support, which includes always keeping the track clear of debris, as well as vehicle recovery assistance, when required, in accordance with the established procedures.

Duties

To ensure his own safety and oversee the safety of his fellow marshals at all times.

To make an initial assessment of driver and marshals' safety in case of an incident.

To have a clear understanding of intervention rules and procedures, such as track clearance and debris collection, basic firefighting and vehicle recovery.

To react in a timely manner to instructions and to communicate efficiently by radio or appropriate hand signals.

To wear appropriate personal protection clothing.

Autres commissaires sur le circuit

16.4 Boundary Rider

Rôle

La Patrouille transport de personnes assure le transport rapide et sûr d'un pilote indemne du lieu de l'abandon au paddock, en suivant les instructions de la Direction de Course. Lorsqu'elle est en stand-by, elle peut également effectuer des tâches logistiques mineures.

Other Circuit Marshals

16.4 Boundary Rider

Role

The Boundary Rider ensures prompt and safe delivery of an uninjured driver from a retirement scene to the paddock, following instructions from Race Control. When on standby, he may also conduct minor logistical duties.

Tâches

Bien connaître le circuit, les voies de service et son véhicule et garantir l'accès à toutes les zones de déploiement potentiel.

Être prête à tout moment à être dépêchée par la Direction de Course pour récupérer des pilotes indemnes dans un véhicule et les ramener au paddock.

Être attentive à la circulation sur le site et sur les voies de service, respecter les limitations de vitesse et conduire de manière sûre et responsable.

Se tenir prête à tout déploiement ordonné par la Direction de Course pour effectuer des tâches logistiques mineures, des livraisons ou des collectes de documents et/ou d'équipement.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

Duties

To be familiar with the circuit, service roads and his vehicle, and ensure access to all areas of potential deployment.

To be prepared at any moment for deployment by Race Control to collect uninjured drivers from the vehicle and transport them to the paddock.

To be aware of the venue and service road traffic, to obey the speed limit and drive safely and responsibly.

To be on standby for any deployment from Race Control to conduct minor logistical duties, deliveries or collection of documentation and/or equipment.

To wear appropriate personal protection clothing.

16.5 Chef de la logistique et de la protection des commissaires

Rôle

Le Chef de la logistique et de la protection des commissaires gère l'équipe en charge de la logistique et de la protection de tous les officiels de la compétition.

Tâches

Anticiper tous les besoins du personnel de l'épreuve avant la compétition et s'assurer que l'équipement, le matériel et les ressources adéquates sont disponibles pour y répondre.

Répondre rapidement aux besoins des officiels et réduire au minimum la remontée des questions logistiques à la Direction de Course.

Rester en contact avec les officiels de la Direction de Course à tout moment.

Gérer et coordonner le travail de l'équipe en charge de la protection des commissaires afin de garantir l'accès à tout le site et une protection uniforme.

Assurer la distribution en temps utile des documents, du matériel et/ou de l'équipement appropriés.

16.5 Chief of Marshal Logistics/Welfare

Role

The Chief of Marshal Logistics and Welfare manages the team responsible for the logistics and welfare of all competition officials.

Duties

To anticipate all event personnel needs before the competition, and ensure that adequate equipment, supplies and resources are available to meet them.

To respond promptly to officials' needs and minimise the need to pass on questions regarding logistical matters to Race Control.

To always remain in contact with relevant officials in Race Control.

To manage and coordinate the work of the welfare team to ensure access and equal coverage across the venue.

To ensure timely distribution of appropriate documentation, supplies and/or equipment.

16.6 Entretien du circuit

Rôle

Personnel chargé de l'entretien du circuit

Véhicules, équipement et personnel pour la réparation des barrières, surfaces et structures endommagées pendant la compétition

Tâches

Être en alerte et à la disposition du Directeur de Course, afin d'intervenir en cas de dommages sur le circuit empêchant le déroulement des courses.

16.6 Circuit maintenance

Role

Circuit maintenance personnel

Vehicles, equipment and personnel for the repair of damaged barriers, surfaces and structures during the competition.

Duties

To be on alert and at the orders of the Clerk of the Course, to intervene in case of circuit damage preventing the running of the races.

ARTICLE 17
SÉCURITÉ DES COMPÉTITIONS SUR CIRCUIT
- NEUTRALISATION

Voiture de Sécurité

17.1 Conducteur de la Voiture de Sécurité
Également : Conducteur de la Voiture de
Sécurité de la FIA

Rôle

Le Conducteur de la Voiture de Sécurité conduit la Voiture de Sécurité, dépêchée par le Directeur d'Epreuve ou le Directeur de Course pour neutraliser une course, donner le départ d'une course dans des conditions exceptionnelles, initier un départ lancé ou reprendre une course suspendue.

Tâches

Se tenir en stand-by/alerte à un endroit prédéterminé.

Être pleinement au fait des activités de la course et être prêt à entrer sur la piste immédiatement, lorsque la Direction de Course le demande, en conduisant dans la limite de ses capacités et de celles du véhicule.

Prendre la tête des véhicules de compétition à une vitesse convenue avec le Directeur d'Epreuve, le cas échéant, ou le Directeur de Course.

Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

17.2 Personne préposée à la communication / Observateur à bord de la Voiture de Sécurité

Rôle

La Personne préposée à la communication ou l'Observateur à bord de la Voiture de Sécurité est responsable de la communication radio avec la Direction de Course. Elle/Il communique avec les concurrents par le biais de voyants signalant lorsque la Voiture de Sécurité est déployée pour neutraliser une course, donner le départ d'une course dans des conditions exceptionnelles, initier un départ lancé ou reprendre une course suspendue.

Tâches

Être pleinement au fait des activités de la course et anticiper le déploiement de la Voiture de Sécurité par la Direction de Course.

Assurer toutes les communications de la Voiture de Sécurité vers/depuis la Direction de Course et donner des instructions au conducteur de la Voiture de Sécurité en conséquence.

Observer et communiquer l'état de la piste et son statut à la Direction de Course pendant le déploiement de la Voiture de Sécurité.

Aider à l'identification du pilote de tête et des autres voitures pendant le déploiement de la

ARTICLE 17
CIRCUIT COMPETITION SAFETY
NEUTRALISATION

Safety car

17.1 Safety Car Driver
Read also: FIA Safety Car Driver

Role

The Safety Car Driver operates the safety car, dispatched by the Race Director or Clerk of the Course, to neutralise a race, start a race in exceptional conditions, pace a rolling start or resume a suspended race.

Duties

To be on standby/alert at a predetermined location.

To be fully aware of race activities, and prepared to enter the track immediately, when deployed by Race Control, driving within his capabilities and that of the vehicle.

To lead competition vehicles at a speed agreed with the Race Director, if appointed, or the Clerk of the Course.

To wear appropriate personal protection clothing.

17.2 Safety Car Observer/Communicator

Role

The Safety Car Observer or Communicator is responsible for radio communication with Race Control. He communicates with competitors through light signalling when the Safety Car is dispatched to neutralise a race, start a race in exceptional conditions, pace a rolling start or resume a suspended race.

Duties

To be fully aware of race activities and anticipate Safety Car deployment by Race Control.

To perform all communications from the Safety Car to/from Race Control and instruct the Safety Car driver accordingly.

To observe and communicate the track condition and status to Race Control during a Safety Car deployment.

To assist with the identification of the leader and other cars during a Safety Car deployment.

To operate the car's signalling lights and give signals, where required.

Voiture de Sécurité.
Actionner les voyants de signalisation de la voiture et émettre des signaux, le cas échéant.
Porter des vêtements de protection personnelle appropriés.

To wear appropriate personal protection clothing.

Neutralisation numérique

17.3 Neutralisation numérique et communications avec les concurrents

Rôle

Officiel / Technicien, chargé de superviser les neutralisations numériques (VSC, FCY, etc.) et les communications avec les concurrents/pilotes.

Digital neutralisation

17.3 Digital neutralisation and competitors communications

Role

Official/Technician, to oversee digital neutralisations (VSC, FCY, etc.) and competitors/drivers communications.

Tâches

Assurer le bon fonctionnement de tous les systèmes numériques fournis pour contrôler les communications relatives à la compétition et aux opérations de sécurité.

Duties

To properly operate all digital systems provided to control the competition and safety operations communications.

GESTION DES COMPÉTITIONS SUR ROUTE
À partir de l'article ci-dessous, sauf indication contraire, il est fait référence aux rôles et fonctions des Officiels dans les compétitions sur route.

ROAD COMPETITION MANAGEMENT
From the article below onwards, until stated otherwise, this refers to roles and duties of Officials in Road Competitions.

ARTICLE 18
COMMISSAIRES DE ROUTE

Coordination des commissaires

18.1 Commissaire en chef / Chef de poste
Rôle

Le Commissaire en chef est le commissaire le plus haut placé présent sur une compétition. Il rend compte directement au Directeur de Course sur toutes les questions ayant trait aux commissaires avant, pendant et après la compétition. Il dispose d'une expérience appropriée de toutes les fonctions de commissaires requises pour le type de compétition pour lequel il est désigné.

Le Commissaire en chef gère la sécurisation, la répartition et le déploiement des commissaires et de l'équipement lors de la compétition dans le respect des exigences réglementaires, afin de maintenir le niveau de couverture de sécurité requis.

Tâches

Prière de se référer au Code Sportif International – Article 11.15.

Communiquer directement avec le Directeur de Course concernant toutes les questions ayant trait aux commissaires.

Servir de point de contact principal pour les chefs de toutes les autres équipes de commissaires spécialisés et informer tous les commissaires quant à leurs fonctions, rôles et responsabilités avant et pendant la compétition.

Assurer sa propre sécurité et protection et celle des autres commissaires en permanence.

Organiser la fourniture de l'équipement nécessaire à chaque poste ou contrôle.

Tenir la Direction du Rallye pleinement informée de tous les incidents sportifs et de sécurité qui pourraient se produire dans des zones couvertes par une de ses équipes de commissaires.

Compléter ou vérifier les évaluations des compétences individuelles des commissaires le cas échéant.

Le Commissaire en chef doit s'assurer qu'il y a suffisamment de commissaires disponibles pour couvrir les zones de compétition et de départ de spéciales, conformément au Dossier de Sécurité, et qu'ils disposent des documents administratifs appropriés ainsi que des tableaux de contrôle et de l'équipement adéquats.

Dans la mesure du possible, le Commissaire en

ARTICLE 18
ROAD MARSHALS

Marshals' coordination

18.1 Chief Marshal /Post Chief Role

The Chief Marshal is the most senior Marshal present at a competition. He reports, or answers, directly to the Clerk of the Course on all Marshalling matters before, during and after the competition. He will have appropriate and relevant experience in all Marshalling roles for the specific type of competition to which he is appointed.

The Chief Marshal manages the securing, allocation and deployment of all Marshals and equipment at the competition in compliance with the regulatory requirements, to maintain the required level of safety cover.

Duties

Please refer to the International Sporting Code – Article 11.15.

To liaise directly with the Clerk of the Course regarding all marshalling matters.

To act as the main point of contact for the Chiefs of all other delegated specialist marshalling teams and brief all Marshals as to their duties, roles and responsibilities before and during the competition.

To ensure the safety and welfare of himself and his fellow Marshals at all times.

To arrange the provision of the required equipment at each post or control.

To keep Rally Control fully informed of all sporting- and safety- related incidents that might occur in areas covered by any of his Marshalling teams.

To complete or verify assessments on the competence of individual Marshals where required.

The Chief Marshal should ensure that there are sufficient marshals available to cover the competition and stage start areas, as per the Safety Dossier, and that they have the correct paperwork and suitable control boards and equipment.

Where practicable the Chief Marshal should

chef doit parcourir l'intégralité du parcours tel qu'il est indiqué dans le Road Book ou dans tout autre document officiel relatif au parcours.

À son arrivée à chaque point de contrôle, le Commissaire en chef doit montrer l'exemple et toujours porter une chasuble officielle ou une tenue de compétition et/ou un badge d'identification.

Il doit s'assurer que tous les commissaires présents à chaque poste qu'il visite comprennent clairement et précisément les tâches qu'ils doivent accomplir et que tout le personnel des spéciales porte une chasuble.

Veiller à ce que toutes les exigences de sécurité énoncées à l'Annexe H soient mises en œuvre.

complete the route in full, as laid down in the road book or any other official route information.

On arrival at each control the Chief Marshal should lead by example and always wear an official tabard or competition clothing and/or identification.

He should ensure that every marshal at each post he visits has a clear and concise understanding of what duties they are expected to perform and that all stage personnel are wearing tabards.

To ensure that all Safety requirements set out in Appendix H are implemented.

Commissaires préposés aux spéciales

18.2 Responsable de spéciale

Également : Responsable d'Épreuve Spéciale, Responsable d'Épreuve Spéciale adjoint

Rôle

Le Responsable de spéciale gère et contrôle l'épreuve spéciale à tout moment, y compris en cas d'incident, en veillant à ce que les Officiels restent attentifs aux tâches qui leur sont assignées dans un environnement sûr.

Le Responsable de spéciale rend compte au Directeur de Course et coordonne également les opérations de déblaiement de la piste avec ses points radio et les commissaires qui peuvent être impliqués dans la gestion d'un incident.

Le Responsable de spéciale gère la spéciale à tout moment, en veillant au bien-être, à la discipline, à la santé, à la sécurité et à la protection de tous les Officiels volontaires, concurrents et spectateurs.

Tâches

Fournir des briefings efficaces à tout le personnel de la spéciale.

Gérer tous les équipements et ressources humaines disponibles pour le déroulement de la spéciale.

En cas d'incident, tenir informée la Direction du Rallye tout en observant et en gérant la coordination en toute sécurité des Officiels intervenant sur l'incident, puis gérer le retour de la compétition à un état satisfaisant après un incident, aussi rapidement que possible.

Le Responsable de spéciale doit avoir une connaissance approfondie de la ou des spéciales qui lui sont assignées et participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de sécurité des spéciales, y compris les schémas d'installation, la gestion des spectateurs et les

Stage Marshals

18.2 Stage Commander

Read also: Special Stage Commander, Special Stage Deputy Commander

Role

The Stage Commander manages and controls the ~~special~~ and stage at all times, including incidents, ensuring that Officials remain diligent to their assigned duties in a safe environment.

The Stage Commander reports to the Clerk of the Course and also coordinates the stage clearance operations with his radio points and marshals that may be involved in the management of an incident.

The Stage Commander manages the special stage at all times, by ensuring the diligence, discipline, health, safety and well-being of all Volunteer Officials, competitors and spectators.

Duties

To provide effective briefings to all stage personnel.

To manage all available equipment and human resources to run the stage.

In the event of an incident, to keep Rally Control informed whilst observing and managing the safe co-ordination of Officials attending the incident, and thereafter to manage the return of the competition to a satisfactory condition after an incident as quickly as possible.

The Stage Commander should have full knowledge of the special stage(s) assigned to him, be part of the stage safety plan creation and implementation including set up diagrams, spectator management and areas.

At any moment, it is the Stage Commander's

zones réservées aux spectateurs.

À tout moment, il incombe au Responsable de spéciale de veiller à ce que la spéciale se déroule conformément aux mesures de sécurité en vigueur de la FIA.

Il doit également s'assurer que les commissaires ont reçu des instructions sur leurs tâches, soit de sa part, soit de la part de l'officiel concerné.

Le Responsable de spéciale adjoint doit être en mesure d'intervenir et de remplacer le Responsable de spéciale en cas d'incident.

Le Responsable de spéciale, ou la personne déléguée, doit s'assurer que chaque équipage est équipé de manière sécurisée (c'est-à-dire avec casques, RFT et ceintures bouclées, etc.). Si l'équipage ne se conforme pas aux règles de sécurité, le Responsable de spéciale ou la personne déléguée doit inscrire un nouveau temps sur le carnet de contrôle et empêcher l'équipage de prendre le départ de la spéciale jusqu'à ce qu'il se conforme aux recommandations de sécurité.

18.3 Road Marshal

Également : Commissaire de Spéciale, Commissaire d'Épreuve Spéciale, Commissaire de parcours, Commissaire préposé aux spectateurs ou fonction équivalente

Rôle

Le rôle des Commissaires de route est de faire en sorte que les compétitions se déroulent en toute sécurité, sans obstruction sur les épreuves spéciales, et que les concurrents et les Officiels puissent participer dans un environnement le plus sûr possible.

Le Commissaire de route assure le passage sans danger des véhicules en compétition et contrôle toutes les autres personnes dans la zone placée sous son autorité, en rendant compte au Responsable de spéciale.

Tous les commissaires doivent participer avant la compétition à un briefing sur les questions spécifiques à la sécurité. Ce briefing peut être assuré par le Directeur de Course, le Responsable sécurité ou le Responsable de spéciale, et peut se faire lors d'une réunion physique, par présentation vidéo, via une réunion en ligne, par e-mail ou par tout autre moyen de communication directe raisonnable.

Un briefing organisé par le Responsable de spéciale ou son représentant désigné doit avoir lieu dès l'arrivée des commissaires sur la spéciale. Dans certaines situations, il peut être organisé avant la compétition par téléphone avec des chefs d'équipe connus et expérimentés, mais il doit avoir lieu.

responsibility to ensure that the stage run according to the current FIA safety measures.

He must also ensure that marshals have received a briefing on their duties from either him or the relevant official.

The Deputy Stage Commander needs to have the ability to step in and deputise for the stage commander in the event of an incident.

The Stage Commander, or delegated person, must ensure that each crew is safely equipped (i.e. with helmets, FHR and belts tightened, etc.) If the crew does not comply with the safety regulations, the Stage Commander or delegated person shall enter a new time on the timecard and prevent the crew from starting the stage until they comply with the safety recommendations.

18.3 Road Marshal

Read also: Stage Marshal, Special Stage Marshal, Route Marshal, Spectator Marshal, or equivalent role

Role

The role of Road Marshals is to ensure that competitions can run safely and unimpeded by any obstruction on the special stage and that competitors and Officials can participate in the safest possible environment.

The Road Marshal assists the safe passage of competing vehicles and controls any other individuals in his immediate area of jurisdiction, reporting to the stage commander.

All marshals need to receive a briefing before the competition in relation to any safety-specific matters. This can be done by either the Clerk of the Course, the Chief Safety Officer or the Stage Commander, and through either a physical meeting, via video presentation or online meeting or email or any other reasonable means of direct communication.

A briefing from the Stage Commander or their nominated representative must take place as marshals arrive at the special stage. In certain situations, this may be done prior to the competition by telephone with known and experienced team leaders, but it must take place.

Tâches

Les commissaires de rallye sont postés à divers endroits de la spéciale du rallye, conformément au plan de sécurité ; ils sont responsables de la sécurité des concurrents et du contrôle des spectateurs et/ou des membres des médias qui pourraient présenter un risque pour la sécurité. Ils enregistrent le passage des concurrents et des voitures de sécurité et peuvent être en contact radio avec le Responsable de spéciale et/ou la Direction du Rallye.

Assurer leur propre sécurité et celle des autres commissaires de l'équipe avant, pendant et après un incident – donner des informations au public et aux médias de manière appropriée le cas échéant.

Sécuriser et signaler tout incident avant d'approcher le véhicule.

Retirer en toute sécurité les débris, véhicules et autres obstacles suite à l'incident ou à une défaillance mécanique afin d'assurer la poursuite sans danger des activités pour les autres concurrents.

Réduire et supprimer en toute sécurité le risque d'incendie lors de tous les incidents - à l'aide de l'équipement de lutte contre l'incendie s'il est fourni.

Après un incident, diriger les pilotes - une fois à l'extérieur de leurs véhicules - vers un endroit sûr.

Demander l'intervention de spécialistes médicaux et de secours si nécessaire et les assister au besoin dans leur travail.

Éviter que toute personne non autorisée n'envahisse les zones définies à accès restreint ou n'y pénètre.

Ne pas laisser sans surveillance le poste qui leur a été attribué.

Pour plus de détails, se référer au Code Sportif International – Article 11.15.

18.4 Commissaire préposé à la radio

Également : Officiel radio, Contrôleur radio, Commissaire préposé au Poste radio ou fonction équivalente

Rôle

Le Contrôleur radio ou Officiel radio est responsable des communications radio entre le poste ou le secteur placé sous sa supervision et la Direction du Rallye.

Tâches

Véritable « oreille » de la Direction du Rallye, le Contrôleur radio tient des notes détaillées dès le début des communications avec chaque épreuve spéciale et ce jusqu'au passage de la voiture balai à la fin de la spéciale.

Il est également chargé de transmettre aux épreuves spéciales toutes les instructions émanant de la Direction du Rallye.

Duties

Rally Marshals are stationed at various points within the rally special stage, as per the safety plan, with responsibility for the safety of competitors and control of spectators and/or media personnel that may be posing a safety risk. They record the passage of competitor and safety cars and may be in radio contact with the Stage Commander and/or Rally Control.

To ensure his own safety and the safety of others in his team before, during and after any incident – to advise members of the public and media appropriately where necessary.

To secure and report any incident first before approaching the vehicle.

To safely remove debris, vehicles and other obstructions caused by incidents or mechanical malfunctions, to ensure the safe continuation of activities for other competitors.

To safely reduce and remove the risk of fire from all incidents – using fire-fighting equipment if provided.

After incidents, to assist drivers – once outside their vehicles – to a place of safety.

To request intervention from trained Rescue and Medical personnel if necessary and to assist them as required in their work.

To prevent any unauthorised person encroaching on or entering areas that have been defined as prohibited areas.

To not leave their assigned post unattended.

For further details, please refer to the International Sporting Code – Article 11.15.

18.4 Radio Marshals

Read also: Radio Official, Radio Controller, Radio Point Marshal, or equivalent role

Role

The Radio Controller or Radio official is responsible for radio communications between the post or sector under his supervision and Rally control.

Duties

Radio Controller. The 'ears' of Rally Control.

The controller keeps detailed notes from the moment he starts communicating with each special stage until the sweeper car has cleared the stage at the end of that run.

He is also the person who delivers the instructions from Rally Control to each special stage.

ARTICLE 19
SÉCURITÉ DES COMPÉTITIONS SUR ROUTE

Sécurité

19.1 Responsable Sécurité des épreuves spéciales

Rôle

Chaque spéciale doit disposer d'un Responsable Sécurité des épreuves spéciales ainsi que d'un Responsable de spéciale adjoint.

Chaque spéciale disposera d'un responsable de la sécurité qui assistera le Responsable Sécurité (Annexe H 5.2.5).

Le Responsable Sécurité des épreuves spéciales doit avoir une compréhension parfaite du plan de sécurité applicable à sa spéciale.

Il doit également avoir une connaissance parfaite du personnel et de l'équipement disponibles sur sa spéciale.

Tâches

Il se rendra au départ de la spéciale avec l'une des premières voitures officielles afin de procéder à une dernière vérification de la configuration de la spéciale. Le Responsable Sécurité des épreuves spéciales assumera le rôle de responsable à la fin de la spéciale après avoir effectué cette vérification complète.

Le Responsable Sécurité des épreuves spéciales s'assure que la spéciale est inspectée et certifiée conforme au plan de sécurité avant le passage de la voiture zéro.

19.2 Responsable Équipement/Sécurité des spéciales

Rôle

Le Responsable Équipement, lorsqu'il est désigné, ou le Responsable Sécurité des spéciales, est chargé soit de s'assurer que la spéciale est prête à être disputée, soit de vérifier que le Responsable de spéciale dispose de l'équipement approprié pour chaque emplacement et point de chronométrage.

Dans le premier cas, aucune modification ne doit être nécessaire sur la spéciale après qu'elle a été contrôlée par le Responsable Équipement.

Tâches

Toutes les compétitions ne disposent pas d'un Responsable Équipement sur le terrain, mais lorsque c'est le cas, les points suivants doivent être pris en considération :

Le Responsable Équipement doit parcourir la spéciale environ 90 minutes avant l'heure prévue du départ de la première voiture.

En cas de retard de la compétition, il n'est pas nécessaire de modifier l'horaire de passage du

ARTICLE 19
ROAD COMPETITION SAFETY

Safety

19.1 Special Stage Safety Officer

Role

Each special stage should have a Special Stage Safety Officer (SSO) as well as a Deputy Stage Commander.

Each special stage will have a safety officer who will assist the Chief Safety Officer (App. H 5.2.5).

The Special Stage Safety Officer should have a complete understanding of the safety plan as it relates to his special stage.

He should also have complete knowledge of the personnel and equipment available on his stage.

Duties

He will travel from the start of the special stage with one of the first official cars to give a final check on the stage set-up. The Special Stage Safety Officer will take up the senior role at the end of the special stage after carrying out this full stage check.

The Special Stage Safety Officer ensures that the special stage is inspected and certified in conformity with the safety plan prior to the passage of the zero car.

19.2 Equipment Officer/Stage Safety Officer Role

The Equipment Officer, if used, or Stage Safety Officer, is responsible either for ensuring that the stage is set up in a condition ready to run or for ensuring that the Stage Commander has the correct equipment required for each location and timing point.

If the former, no alterations should be required to anything on the special stage after it has been checked by the Equipment Officer.

Duties

Not all competitions have an Equipment Officer at the front of the field, but those that do should take the following into consideration:

The Equipment Officer should run through the stage approximately 90 minutes before the due time of the first car.

Should the competition be delayed, there is no need to re-schedule the timing of the Equipment Officer.

He should have an in-depth knowledge of the complete route (both stage and road sections)

Responsable Équipement.

Il doit avoir une connaissance approfondie de l'ensemble du parcours (spéciales et liaisons) et, dans la mesure du possible, connaître toutes les variantes des spéciales utilisées.

Le Responsable Équipement devrait être conduit sur le parcours par une personne compétente, afin de pouvoir se concentrer pleinement sur l'installation du matériel de spéciale et s'assurer qu'il est conforme au carnet d'implantation utilisé.

Il devrait disposer au minimum d'un ensemble complet de panneaux de départ et d'arrivée de spéciale, ainsi que de ruban de signalisation, piquets, maillet, flèches directionnelles, agrafeuse et agrafes.

Il devrait également disposer d'un moyen de contact direct avec le Chronométreur en chef, le Commissaire en chef, la Direction du Rallye et le Directeur de Course.

Dans la mesure du possible, il devrait informer la Direction du Rallye avant d'entrer sur une spéciale et s'assurer que le Contrôleur radio est averti de sa sortie de la spéciale.

Comme pour tout véhicule de sécurité, il doit intervenir sans délai pour traiter tout problème constaté.

Une fois le passage effectué sur l'ensemble des spéciales, le Responsable Équipement doit rester dans un lieu central de la compétition afin de coordonner tout besoin en équipement.

and as far as reasonably practicable, should know all the permutations of the special stages being used.

The Equipment Officer should be driven round the route by a competent person, thus allowing him to concentrate on the stage furniture etc. and ensure that it is all set up as per the set-up book from which he is working.

He should carry as a minimum a complete set of stage start and finish boards, along with barrier tape, stakes, mallet, arrows, a staple gun and staples.

He should also have a direct means of contact with the Chief Timekeeper, Chief Marshal, Rally Control and the Clerk of the Course.

Wherever possible he should inform Rally Control that he is about to enter the stage and ensure that the radio controller knows when he has exited the stage.

As with all Safety Cars it is essential that he maintains the "if you see it, you sort it" attitude to any problems which he may encounter.

When the Equipment Officer has passed through all stages, he should remain in a location central to the competition, to co-ordinate any equipment requirements that may arise.

19.3 Responsable Sécurité des spectateurs

Rôle

Le Responsable Sécurité des spectateurs doit contribuer au plan de sécurité, en particulier aux sections relatives à la sécurité des spectateurs et à leur accès pour chaque spéciale.

Son rôle est de veiller à ce que les spectateurs puissent assister à la compétition dans un environnement le plus sûr possible, sans se mettre en danger ni compromettre la sécurité des concurrents ou le bon déroulement de la compétition. Il rend compte à un Commissaire en chef ou Senior de tout incident impliquant des spectateurs.

Tâches

Lors d'une compétition, le Responsable Sécurité des spectateurs se déplacera sur les spéciales selon un planning convenu, avant le départ de chaque spéciale, afin d'identifier et de traiter tout problème pouvant survenir.

La fonction du Responsable Sécurité des spectateurs peut également être assurée par le Chef de la sécurité ou par le Directeur de Course adjoint.

Avertir les spectateurs de l'approche d'un

19.3 Spectator Safety Officer

Role

The Spectator Safety Officer should contribute to the safety plan, particularly the sections on spectator safety and spectator access for each stage.

The role of the Spectator Safety Officer is to ensure that spectators can participate in the competition in the safest possible environment and not endanger themselves or the competitors or the running of the competition, reporting to a Senior or Chief Marshal in case of incidents regarding spectators.

Duties

On a competition the Spectator Safety Officer will travel through the stages to an agreed schedule prior to each special stage going 'live', to identify and deal with any issues that may arise.

The role of the Spectator Safety Officer may also be carried out by the Chief Safety Officer or Deputy Clerk of the Course.

To advise spectators of the approach of a vehicle, whether that is an official car, a safety

véhicule (voiture officielle, voiture de sécurité ou concurrent) au moyen d'un sifflet.

Informier les spectateurs, exactement 30 minutes avant l'heure prévue du passage de la première voiture, qu'aucun déplacement supplémentaire n'est autorisé sur la spéciale/route fermée.

Veiller à ce que les spectateurs restent dans les zones et emplacements qui leur sont désignés, et assurer le contrôle des traversées de la spéciale (points de traversée désignés) lorsque cela est nécessaire.

Informier de manière appropriée les membres du public et les médias le cas échéant.

Éviter que toute personne non autorisée n'envahisse les zones définies à accès restreint ou n'y pénètre.

Ne pas laisser sans surveillance le poste qui lui a été attribué.

car or a competitor, by using a whistle.

To advise spectators, exactly 30 minutes before the First Car is Due (FCD), that there is to be no further movement on the special stage/closed road.

To ensure that spectators stay in the designated areas and spectator zones and ensure a controlled crossing of the special stage (designated crossings) where necessary.

To advise members of the public and media appropriately where necessary.

To prevent any unauthorised person from encroaching on or entering areas that have been defined as prohibited areas.

To not leave their assigned post unattended.

SUPPLÉMENT 1
RÈGLEMENT POUR LES PRIX ANNUELS DE
LA FIA POUR VOLONTAIRES
ET OFFICIELS

- 1. Chaque année, la FIA décernera neuf prix à des Officiels du monde entier qui auront excellé cette année-là et/ou qui méritent d'être reconnus pour leur action dévouée au fil des années.**

Ces prix sont les suivants :

a) Prix FIA de "L'OFFICIEL EXCEPTIONNEL DE L'ANNÉE"

Ce prix sera remis lors de la Cérémonie de Remise des Prix de la FIA.

Il sera décerné à un Officier qui, au cours de la l'année, aura agi de manière exceptionnelle ou courageuse, ou qui sera intervenu de manière remarquable dans tout type de compétition de sport automobile, qu'elle soit nationale ou internationale.

b) Huit Prix annuels de la FIA pour les Volontaires et les Officiels :

1 Officier des plus hautes fonctions (Commissaire Sportif, Directeur de Course)

1 Commissaire technique,

2 Commissaires de piste ou route (2 prix),

2 Autres Officiels (2 prix) : secrétaire du meeting, médecins, infirmiers, commissaires de lutte anti-incendie, chronométreurs, etc.

1 Équipe d'Officiels. Il peut s'agir de la totalité des (ou d'un groupe d') Officiels de même type d'une compétition donnée (ex. : l'ensemble des (ou un groupe de) commissaires techniques, commissaires de piste ou de route, chronométreurs, l'équipe médicale, etc.).

1 Prix pour l'ensemble de la carrière. Ce prix rendra hommage à une carrière exceptionnellement longue et dévouée en qualité d'Officier dans le sport automobile.

Chacun de ces prix sera remis lors de la cérémonie de remise des prix de l'ASN de(s) l'Officier(s) concerné(s).

Ces prix sera décernés aux Officiels qui, au cours de l'année, auront accompli de manière remarquable les missions qui leur incombent dans le cadre de toute compétition de sport automobile, nationale ou internationale, ces compétitions faisant partie ou non d'un championnat FIA ou d'une série internationale FIA.

Ces huit prix seront fournis par la FIA, et envoyés aux ASN concernées, avant la date de leurs cérémonies de remise des prix respectives.

SUPPLEMENT 1
REGULATIONS OF THE FIA ANNUAL
AWARDS FOR VOLUNTEERS
AND OFFICIALS

- 1. Each year, the FIA will award nine Officials around the world who have performed in an outstanding manner that year and /or deserve recognition for their dedicated action throughout the years.**

These awards are:

a) FIA award for the "OUTSTANDING OFFICIAL OF THE YEAR"

This award will be presented during the FIA Prize-Giving Ceremony.

This award will be presented to an Official who – during the year – has carried out an exceptional or brave action or has been responsible for a singular performance, in any kind of motor sport competition, whether national or international.

b) Eight FIA Yearly Volunteer and Official Awards:

1 Senior Official (Steward, Clerk of the Course)

1 Scrutineer,

2 Marshals (2 awards),

2 Other Officials (2 awards) such as: Secretary of the Meeting, Doctors, Paramedics, Fire Marshals, Timekeepers, etc.

1 Team of Officials. This can be all Officials, or a group of Officials of the same kind, on a given competition (e.g. all Officials or a group of scrutineers, track or road marshals, timekeepers, medical team, etc.).

1 Lifetime Achievement. This award will pay tribute to an exceptionally long and dedicated career as an Official in motor sport.

Each of these prizes will be awarded during the Prize-Giving Ceremony of the ASN of the winning Official(s) concerned.

These awards will be presented to Officials who – during the year – have been outstanding in performing their specific duties whilst officiating in any kind of motor sport competition, whether national or international, and whether or not these competitions are part of an FIA Championship or FIA International Series.

These eight awards will be provided by the FIA and sent to the relevant ASNs before the dates of their respective Prize-Giving ceremonies.

2. Mode de désignation des lauréats

Chaque année, chaque ASN peut désigner un candidat pour chacun des huit prix du "Meilleur (...) de l'année".

Chaque proposition de candidat/équipe doit être soumise via la plateforme en ligne dédiée à la Commission des Volontaires et des Officiels de la FIA, par l'ASN concernée, avec une description détaillée des mérites du candidat.

Le formulaire de candidature doit parvenir à la FIA dans le délai imparti.

Il y aura un Comité des Prix composé :

- du Président de la Commission des Volontaires et des Officiels,
- du Vice-président de la Commission des Volontaires et des Officiels, (le cas échéant),
- d'un Représentant du Département des Officiels de la FIA
- de l'Ambassadeur des Commissaires de la FIA et
- du Secrétaire de la Commission des Volontaires et des Officiels.

Ce Comité des Prix désignera le lauréat de chacun des prix avant la fin du mois de novembre de chaque année.

Le lauréat du prix de l'"Officiel Exceptionnel de l'année" sera invité à la Cérémonie de Remise des Prix de la FIA.

Les huit trophées décernés aux lauréats du titre "Meilleur (...) de l'année" seront envoyés aux ASN concernées pour présentation.

2. Method of nominating the winners

Each year, each ASN has the right to nominate one candidate for any or all of the eight awards for the "Best (...) of the Year".

The nomination of each candidate/team must be submitted, via the dedicated online platform, by the ASN to the FIA Volunteers and Officials Commission, with a full description and merits of the candidate.

The nomination form must reach the FIA within the required deadline.

There will be an Awards Committee, composed of:

- a) the President of the Volunteers and Officials Commission,
- b) the Vice-President of the Volunteers and Officials Commission (if any),
- c) a Representative of the FIA Officials Department
- d) the FIA Marshals Ambassador, and
- e) the Secretary of the Volunteers and Officials Commission.

The Awards Committee will decide the winners of each of the awards before the end of November of each year.

The winner of the "Outstanding Official of the Year" will be invited to the FIA Prize-Giving Ceremony.

The eight awards for the winners of "Best (...) of the Year" will be sent to their respective ASNs for presentation.